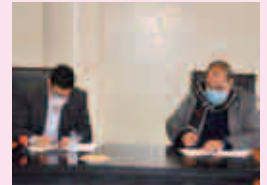


Participation responsable du Maroc aux travaux du 34^{ème} Sommet de l'UA

Alger obnubilé par des intérêts autres que ceux communs à tout un continent



Partenariat USFP-Centre de recherche Tarda



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a signé un accord de partenariat avec le Centre de recherche sur la participation et la communication politiques dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances.

Cet accord-cadre a été signé mercredi 3 février entre l'USFP et le Centre de recherche Tarda au siège central du parti à Rabat.

Il concerne le renforcement de la participation et de la communication politiques lors des prochaines élections dans notre pays.

Mohamed Benabdelkader 6.172 enfants victimes de crimes et délits en 2019



Projet d'Institut supérieur de la magistrature
Aucun manquement au respect
du principe de concurrence

Page 2

Le déficit commercial s'allège de 23,1% à fin 2020



Page 14

Le Onze national tout près d'un second titre continental d'affilée L'EN fin prête pour finir en beauté



Page 30

Mohamed Benabdelkader : 6.172 enfants victimes de crimes et délits en 2019

Un total de 6.172 enfants ont été victimes de crimes et délits en 2019, alors que 27.231 autres ont fait l'objet de poursuites au cours de la même année, a indiqué le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader.

Ces chiffres mettent en évidence le besoin d'adopter une nouvelle approche dans le traitement des questions de l'enfance, y compris en matière d'accompagnement et d'insertion dans la société et de participation à la dynamique du développement, a-t-il déclaré en réponse à des questions écrites de groupes et groupements parlementaires des Chambres des représentants et des conseillers.

Concernant le phénomène de viol et de harcèlement à l'encontre des enfants, le ministre a fait savoir que la commission multisectorielle créée par son ministère a élaboré une plateforme législative relative à l'enfant, en tant que première initiative vers la mise en place d'un code des droits de l'enfant, selon une approche préventive touchant les différents aspects de protection de cette catégorie.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des engagements contenus dans la Charte nationale des droits de l'enfant, signée en novembre 2019 à Marrakech, sur initiative de SAR la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant, a-t-il rappelé.

Pour ce qui est de la lenteur des démarches judiciaires, le ministre



a relevé que l'avant-projet du code de procédure civile prévoit des dispositions visant à rationaliser les délais et à accélérer le traitement des dossiers, notamment à travers la notification électronique, l'adoption d'un programme informatique en matière de désignation des magistrats et de détermination des dates d'audiences, ainsi que la mise en place d'une plateforme électronique pour les actions en justice à distance, permettant entre autres l'échange immatériel des démarches entre les juridictions.

De même, plusieurs textes juridiques de fond ou de procédure ont été révisés dans le but d'accélérer les démarches judiciaires et de statuer sur les affaires dans des délais raisonnables.

Répondant à une autre question sur la numérisation de la profession des adoul, Mohamed Benabdelkader, cité par un communiqué du ministère de la Justice, a indiqué qu'une plateforme sera mise en place pour permettre aux adoul de communiquer à distance avec le juge notaire et d'accomplir

les démarches de manière électronique auprès des différentes administrations.

Par ailleurs, le ministre a souligné que l'année 2020 a été marquée par l'extension de la Cour d'appel de Laâyoune, pour un coût de 11.974.500 DH et l'inauguration du nouveau siège du tribunal de première instance de Smara (76 MDH), ajoutant que les travaux de construction du nouveau siège du tribunal de première instance de Laâyoune démarreront en mars prochain (52 MDH).

Projet d'Institut supérieur de la magistrature

Aucun manquement au respect du principe de concurrence



Le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la construction de l'Institut supérieur de la magistrature "ne relève aucun

manquement au respect du principe de concurrence", lors de l'acquisition des fournitures pour les besoins du projet, a indiqué le ministère de la Justice.

Plusieurs sociétés ont répondu à l'appel d'offres et aucune plainte n'a été déposée à ce sujet, souligne une mise au point de la Direction de l'équipement et de la gestion du patrimoine du ministère, rappelant que le décret relatif aux marchés publics engage l'administration à choisir la société qui a fait l'offre financière la moins coûteuse.

Il a ajouté que l'IGF mène régulièrement des missions de contrôle des comptes du projet de construction du nouvel institut depuis 2017, en élaborant trois rapports y afférents jusqu'en 2020. Le rapport de l'inspection relatif à l'exercice 2019 traite des marchés conclus durant la période de mise en œuvre du projet jusqu'en 2018, précise-t-on.

D'autre part, la direction a affirmé que la benne à ordures métallique antirouille acquise dans le cadre du projet est destinée aux espaces externes du bâtiment, sachant que le projet s'étend sur cinq hectares.

S'agissant de la table de réunions, elle a expliqué que son prix d'achat a été le moins coûteux par rapport aux autres offres reçues par le ministère, soulignant que celui-ci a bien répondu aux observations émises par le rapport provisoire de l'IGF, lesquelles ont été incluses dans le rapport définitif.

Dans sa conclusion, rappelle-t-on, ce rapport a énoncé que "conformément au Code des normes appliquées par l'IGF, les données financières du projet reflètent une image transparente sur les sommes dépensées".

En consécration du principe de transparence et du droit d'accès à l'information, la Direction de l'équipement et de la gestion du patrimoine indique être à la disposition de la presse pour fournir tous les éclaircissements sur le projet, conclut le communiqué

Participation responsable du Maroc aux travaux du 34^{ème} Sommet de l'UA



L'Union africaine (UA) tiendra les 6 et 7 février courant son 34^{ème} sommet à Addis-Abeba, lequel consacra l'entrée en fonction du chef de l'Etat congolais, Félix Antoine Tshisekedi, à la présidence tournante de cette organisation panafricaine.

Selon Moussaoui Ajlaoui, expert associé à Ames-Center, il y a trois grands enjeux lors de ce sommet africain.

Le premier enjeu est lié, selon lui, à la lutte contre la pandémie de Covid-19. Pour Moussaoui Ajlaoui, le Maroc plaide pour un dispositif africain de surveillance génomique par séquençage pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19 en Afrique. C'est ce qu'a affirmé le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, dans son intervention par visioconférence lors de la 38^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA.

Le chercheur marocain a, par ailleurs, affirmé que S.M le Roi Mohammed VI avait appelé, dès le début de la pandémie, à une gestion africaine de la crise.

Il convient de rappeler que le Maroc, sur instructions Royales, avait envoyé l'année dernière des aides médicales, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, à 15 pays africains appartenant à toutes les sous-régions du continent, à savoir le Burkina Faso, le Cameroun, les Comores, le Congo, Eswatini, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, le Niger, la

République Démocratique du Congo, le Sénégal, la Tanzanie, le Tchad et la Zambie. Ces aides sont composées de près de 8 millions de masques, 900.000 visières, 600.000 charlottes, 60.000 blouses, 30.000 litres de gel hydroalcoolique, ainsi que de 75.000 boîtes de chloroquine et 15.000 boîtes d'azithromycine.

Le deuxième enjeu a trait à la résolution des conflits dans le continent africain. « Sur ce point-là, le Conseil de paix et sécurité, que chapeaute l'Algérien Ismail Cherki, a échoué dans sa mission consistant à trouver des solutions aux foyers de tension et de conflit à Tigré en Ethiopie, dans la région du Sahel... »

La question des élections au sein de l'UA constitue également un enjeu majeur lors de ce sommet africain. « Si le poste de président de la Commission de l'UA est déjà assuré puisque Moussa Faki Mahamat est seul candidat à sa propre succession, la rivalité entre les pays fait rage quant aux autres postes comme celui de vice-président de ladite Commission ou ceux concernant la présidence des autres commissions », a souligné Moussaoui Ajlaoui dans une déclaration à Libé.

Selon cet expert, l'Algérie et ses pantins séparatistes tentent et tenteront de manœuvrer pour que l'UA reprenne l'initiative dans l'affaire du Sahara marocain, sachant que le sommet africain tenu à Nouakchott en juillet 2018 avait pris une décision à ce sujet réaffirmant l'exclusivité de

l'ONU dans la recherche d'une solution politique à ce conflit artificiel autour du Sahara marocain.

« Ces manœuvres vont de toute évidence tomber à l'eau », a affirmé Moussaoui Ajlaoui soulignant, par ailleurs, que « Ismail Cherki se prépare à retourner à son pays pour occuper le



Alger obnubilé par des intérêts autres que ceux communs à tout un continent

poste de ministre des Affaires étrangères dans le cas où les généraux algériens recourent à l'article 102 de la Constitution pour démettre le président Abdelmajid Tebboune (hospitalisé depuis des mois en Allemagne) et le remplacer par Ramtane Lamamra. C'est pour cette raison que, durant toute la période qu'il a passée à la tête de la Commission de paix et sécurité de l'UA, Ismail Cherki a servi avec zèle l'agenda et la politique hostiles des généraux algériens envers le Maroc et son intégrité territoriale ».

Par ailleurs, Nasser Bourita a affirmé dans une tribune publiée au magazine Jeune Afrique que « la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur la totalité de son Sahara et d'affirmer un soutien sans ambiguïté à l'initiative marocaine d'autonomie n'a laissé personne indifférent. Elle a surpris certains et a conforté de nombreux autres dans leur opinion. Partout, elle a fait couler beaucoup d'encre. Elle a aussi conduit quelques-uns à se faire un sang d'encre ».

Cette décision américaine n'est pas le fruit du hasard, car, d'après Nasser Bourita, « les Etats-Unis connaissent bien la genèse et l'évolution du dossier, ses dynamiques et enjeux. D'ailleurs, le cheminement, dont l'initiative d'autonomie est le fruit, est le résultat de consultations approfondies entre S.M le Roi et l'administration Clinton. Soumise en concertation avec l'administration Bush, républicaine,

elle a ensuite été soutenue par l'administration Obama, démocrate. Ces administrations successives ont toutes apporté leur appui à l'autonomie comme solution à ce différend régional ».

Selon le responsable marocain, cette décision importante « est à mesurer au regard de la perspective de solution qu'elle offre à ce différend qui n'a que trop duré, pour nous rapprocher de la stabilité et de la sécurité durables dans un sous-continent hautement stratégique ».

Dans ce conflit artificiel, deux logiques se dégagent selon le diplomate marocain. Il y a, d'une part, la logique que défend le Maroc, basée sur la vision clairvoyante de S.M le Roi Mohammed VI « qui veut que l'avenir soit meilleur que le passé, et qui investit massivement pour le construire avec plus de 7 milliards de dollars sur dix ans rien que dans les provinces du Sud, répondant ainsi à la vision Royale de ne pas laisser les populations otages du processus politique qui s'enlisse ».

Et il y a, d'autre part, la logique de ceux « qui privilégient le statu quo, voire le pourrissement, empêchant l'intégration économique régionale, menaçant la sécurité dans une région instable et faisant fi des conséquences humanitaires en jeu », en faisant allusion ici à l'Algérie, aux pantins du Polisario et à la minorité de pays qui soutiennent encore la chimérique RASD.

Le Maroc appelle à harmoniser l'action de l'UA et des CER en vue de réaliser l'intégration continentale

L'Union africaine (UA) et les Communautés économiques régionales (CER) doivent travailler dans la cohérence et la synergie pour parvenir à une intégration aboutie du continent, a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Intervenant lors des travaux par visioconférence de la 38ème session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, le ministre a indiqué que la réalisation de la Communauté économique africaine (CEA), qui fut une aspiration des pères fondateurs de l'UA depuis 1963, devait être facilitée par la mise en place des huit CER.

Le Royaume du Maroc se félicite de la tenue de la 2ème réunion annuelle de coordination entre l'UA, les CER, les Mécanismes régionaux (MR) et les Etats membres, qui est née de la volonté de surmonter les difficultés éventuelles liées à la coopération entre l'UA et les 8 CER, a-t-il ajouté.

Le Traité d'Abuja de 1991 destiné à l'établissement de la CEA, ainsi que l'agenda 2063 qui esquisse les principaux objectifs continentiels, dont l'établissement de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), tracent la feuille de route pour parvenir à la réalisation de la CEA, a relevé Nasser Bourita, regrettant les manquements tant dans la coordination entre l'UA et les CER que dans le processus d'intégration africaine relevés dans le rapport de 2020 sur l'intégration régionale.



A cet égard, Nasser Bourita a estimé qu'il convient d'affirmer que les 8 CER reconnues par l'UA demeurent les piliers indispensables à la réalisation de la CEA et que la division du travail entre l'UA, les CER, les MR, et les Etats membres et son application doivent s'inscrire dans l'esprit et la lettre de la réforme de l'UA, surtout pour ce qui est de la rationalisation du travail.

L'objectif doit rester d'assurer l'efficacité et l'optimisation des ressources en évitant le chevauchement des mandats, a martelé le ministre, notant que les CER tout comme l'UA conservent leurs sta-

tuts juridiques respectifs et la division du travail doit se faire sur une base collaborative volontaire en respect du protocole sur les relations UA-CER.

En tant que noyaux et piliers de l'intégration continentale, les CER doivent être renforcées, tout en apportant le soutien nécessaire aux CER qui accusent un retard dans le processus d'intégration, a souligné M. Bourita, arguant qu'une performance équilibrée des 8 CER permettra l'accélération d'une intégration harmonieuse du continent africain.

L'appartenance à plusieurs

CER ne va nullement à l'encontre de la réalisation de l'intégration régionale en leur sein, a-t-il précisé, assurant que "c'est précisément le contraire" puisqu'une appartenance multiple apporte autant de possibilités de favoriser l'émulation et le partage d'expériences.

Les CER constituant la zone tripartite de libre-échange s'intégreront facilement dans la ZLECAF, qui est un pas décisif en faveur de la réalisation de la CEA, a fait observer le ministre, relevant que la tenue du 13è sommet extraordinaire sur la ZLECAF a permis de donner l'élan nécessaire à la réalisa-

tion effective de la zone, qui a connu le 1er janvier 2021 son entrée en vigueur effective.

Le Royaume du Maroc se félicite de cette réalisation et de l'adoption de la déclaration de Johannesburg qui a sanctionné ledit sommet, a-t-il dit.

Enfin, si la pandémie du coronavirus est à même de freiner l'intégration régionale en Afrique et au sein des CER, "il nous appartient de travailler ensemble pour ériger la solidarité africaine contre la Covid-19 en levier de l'intégration régionale", a conclu Nasser Bourita.

Réélection d'Omar Hilale à la présidence de la CRC de la Commission onusienne de consolidation de la paix



L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, a été réélu par acclamation en tant que président de la Configuration République Centrafricaine (CRC) de la Commission de la consolidation de la paix des Nations unies (CCP), lors de la première réunion formelle de l'année de cet organe.

La CCP, organe subsidiaire du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, a pour mandat de mobiliser les ressources pour le financement des différents plans de consolidation de la paix du pays, de mobiliser la communauté internationale pour maintenir la question centrafricaine au cœur de ses préoccupations et d'élaborer des recommandations et conseils, no-

tamment au Conseil de sécurité.

La réélection de l'ambassadeur Omar Hilale constitue une marque de confiance de la communauté internationale et de l'ONU dans le rôle clé joué par le Maroc dans la consolidation, le maintien et la pérennisation de la paix. En effet, le Royaume demeure à ce jour le seul pays arabe et africain à présider une Configuration-pays.

Cette réélection consacre également le rôle du Maroc sur son continent, marqué par les valeurs de solidarité, de respect mutuel et de partenariat gagnant-gagnant, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait du développement et de la stabilisation de l'Afrique une priorité de la politique étrangère du Royaume.

Fort du soutien ferme des autorités centrafricaines, l'ambassadeur Omar Hilale continuera à soutenir, de concert avec l'ensemble des membres de la Configuration, les efforts de stabilisation du gouvernement centrafricain, pays frère et ami avec lequel le Royaume entretient des relations privilégiées.

Outre la présidence de la Configuration, le Maroc apporte également un soutien important pour la stabilisation du pays, avec un contingent déployé au sein de la mission onusienne de pays (MINUSCA), dont l'abnégation et l'engagement ont été salués à maintes reprises aussi bien par le Président de la République Centrafricaine que par l'ONU.

MAROC

Plaidoyer pour l'intensification des efforts de documentation sur la présence marocaine en Palestine

Un colloque initié à Rabat par Bayt Mal Al-Qods en partenariat avec le Centre "Annahar Al Maghribia" pour les études stratégiques et les médias



Un panel de professeurs-chercheurs a mis en lumière, jeudi à Rabat, la relation historique étroite entre les Marocains et la ville d'Al-Qods, soulignant que la présence marocaine en Palestine n'est plus à prouver, mais nécessite davantage d'efforts en matière de documentation.

Lors de ce colloque initié par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif en partenariat avec le Centre "Annahar Al Maghribia" pour les études stratégiques et les médias, et placé sous le thème "La présence marocaine à Al Qods et en Palestine : symboles et significations", les participants ont souligné que la présence du Maroc dans la ville sainte, à travers les différentes étapes historiques, n'était pas un fait isolé puisque les Marocains étaient une composante essentielle du tissu social maqdessi.

A cet égard, l'universitaire Idriss Quraych a fait observer que la contribution du Maroc à la défense d'Al-Qods est une constante qui jaillit de la profondeur spirituelle dans l'interaction avec les questions islamiques, rappelant la relation qui lie les Marocains à la ville d'Al-Qods depuis l'appel de Salah Eddine, auquel les Marocains ont répondu partant d'une profonde conviction spirituelle.

Dans son intervention sur l'immuabilité de la position marocaine sur Al-Qods et la question palestinienne, le

professeur universitaire a affirmé que le Maroc interagit avec les questions internationales dans un engagement ferme envers les constantes fondamentales "basées sur des choix rationnels qui priment sur l'affectif et l'enthousiasme", ajoutant que la défense de la cause palestinienne représente un pilier constant dans la diplomatie marocaine.

Pour sa part, le professeur d'histoire à l'université de Birzeit, Nazmi Al Jubeh, a mis en exergue, dans son intervention sur les significations et symboliques de la présence marocaine à Al-Qods à la lumière de l'étude (Marocains à Bayt Al Maqdis), les étapes historiques majeures de la présence marocaine à Al-Qods, notant que celle-ci émane des "relations spirituelles" et de l'appartenance religieuse commune, et s'incarne dans la "présence concrète" des Marocains et de leur culture au sein d'Al-Aqsa.

Revenant à l'Histoire, l'universitaire a rappelé que cette présence s'est consolidée pendant l'époque Fatimide à travers la consécration d'un quartier aux soldats marocains ayant participé à repousser les croisades, faisant observer que cette présence se déclinait à la fois en intégration dans la société maqdessi et en présence passagère.

Le penseur et chercheur Ibrahim Abrach a, quant à lui, souligné que la re-

lation du Maroc avec la Palestine ne se limite pas à une présence ponctuelle des Marocains à Al-Qods, mais la transcende vers une harmonie relationnelle entre les deux peuples qui défie le temps, et fait peu de cas des mutations politiques dans une région souvent soumise à la logique de constance et d'évolution.

Présentant une lecture "socio-historique" des relations maroco-palestiniennes, il a indiqué que la présence marocaine à Al-Qods, et en Palestine en général, depuis la période ayyoubide, a constitué une pierre d'achoppement pour les plans israéliens de s'emparer de la ville d'Al-Qods.

Pour sa part, le chercheur et journaliste Mohamed Redouane a noté dans son intervention mettant en exergue la présence de la Palestine et d'Al Qods dans la pensée marocaine, que "les séminaires et les études qui s'intéressent aux liens entre les Marocains et ce lieu béni revêtent une grande importance car ils contribuent à éveiller les générations émergentes à l'égard de cette relation spirituelle".

Le directeur du Département du tourisme et des antiquités auprès de la Direction des affaires d'Al-Qods, Yusuf Natsheh, a évoqué le sujet des "quatre manuscrits du Coran conservé dans la Mosquée Al-Aqsa du Sultan Abou Al-

Hassan Al-Marini", indiquant que ces manuscrits coraniques écrits par Abou Al-Hassan Al-Marini sont les bases du renforcement et de la durabilité des relations entre le Maroc et Al-Qods de par leur valeur émotionnelle et décorative, déplorant à cet égard la dissimulation des symboles de la présence marocaine, notamment son paysage architectural.

De son côté, le professeur de d'enseignement supérieur Mohamed Hatmi a souligné, dans une intervention qui retrace la présence marocaine à Al-Qods et en Palestine à travers l'action diplomatique depuis l'ère du Roi Mohammed V jusqu'à celle du Roi Mohammed VI, que la cause palestinienne bénéficie du soutien de toutes les composantes marocaines, que l'intérêt qu'éprouvent les Marocains pour Al-Qods ne relève pas d'une "politique populiste destinée à servir des intérêts internes", mais plutôt d'un principe consant soutenu par des efforts diplomatiques consentis par le Royaume.

Ce colloque intervient dans le cadre de l'intérêt que porte l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif aux activités de recherche et de documentation sur l'histoire et la civilisation de la ville d'Al-Qods, et dans le cadre du financement de l'Agence d'études centrées sur un certain nombre de questions sociales conformes à ses objectifs.

Le Maroc encore sous cloche

Prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 mars 2021



Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat sous la présidence du chef de l'Exécutif, Saad Dine El Otmani, a décidé de proroger l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 10 mars 2021, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Le Conseil de gouvernement a examiné et approuvé le projet de décret n° 2.21.69 prorogeant la période de validité de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à la propagation de Covid-19, a indiqué Saaid Amzazi, porte-parole du gouvernement, dans un communiqué lu lors d'un point de presse tenu à l'issue du Conseil de gouvernement.

Ce texte intervient dans le souci de permettre aux autorités publiques de continuer de garantir l'efficacité des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie liée à la Covid-19, a-t-il précisé.

Pour sa part, le ministère de la Santé a affirmé, jeudi, que plusieurs éléments permettent de maintenir l'utilisation du vaccin AstraZeneca pour la tranche d'âge de plus de 65 ans,

comme préconisé initialement dans la stratégie nationale de vaccination anti-Covid-19.

Dans un communiqué relatant l'avis du Comité national scientifique ad hoc pour l'élaboration de la stratégie vaccinale contre le Sars-Cov-2, le ministère de la Santé précise, notamment, que le vaccin anti-Covid développé par AstraZeneca a obtenu l'autorisation d'utilisation, sans limitation d'âge à 65 ans, par l'Agence européenne des médicaments et les autorités sanitaires de plusieurs pays, dont le Maroc.

De même, "l'essai clinique de phase 3 de ce vaccin inclut un sous-groupe de personnes âgées de plus de 65 ans parmi lesquelles, 687 personnes ont reçu le vaccin, dont 4 ont développé la Covid-19 et 666 personnes du groupe témoin, dont 7 ont développé la Covid-19", relève le communiqué, publié suite à la réunion du comité, tenue jeudi.

A ce jour, les données de cet essai clinique ne permettent pas de tirer des conclusions quant à l'exclusion de cette tranche d'âge des bénéficiaires de ce vaccin, indique la même source.

Par ailleurs, il faut noter qu'une protection est attendue pour cette tranche d'âge, étant donné que des taux de sé-

roconversion élevés ont été observés chez les adultes âgés de plus de 65 ans après la première dose (97,8%) et la deuxième dose (100%).

Concernant la sécurité de ce vaccin, les données publiées montrent que les effets indésirables rapportés sont généralement plus légers et moins fréquents chez les personnes âgées de plus de 65 ans, par rapport aux plus jeunes, fait-on observer.

Selon le communiqué, cet avis est publié suite aux interrogations soulevées ces derniers jours concernant l'efficacité et la sécurité du vaccin d'AstraZeneca chez la population âgée de 65 ans.

A signaler également que 620 nouveaux cas d'infection au coronavirus et 742 guérisons ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé jeudi le ministère de la Santé, soulignant que 351.723 personnes ont été vaccinées jusqu'à ce jour.

Selon le ministère, le nouveau bilan porte à 473.667 le nombre total des contaminations depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 452.522 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de

95,5%, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation de la Covid-19.

Le nombre total des décès est passé à 8.351, avec 28 nouveaux cas recensés en 24 heures, soit un taux de létalité de 1,8%, a relevé la même source.

Ces décès ont été enregistrés dans les régions de Casablanca-Settat (8), Rabat-Salé-Kénitra (5), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (3), Marrakech-Safi (3), Béni Mellal-Khénifra (3), Drâa-Tafilalet (2), Fès-Meknès (2), l'Oriental (1) et Souss-Massa (1).

Les nouveaux cas ont été détectés dans les régions de Casablanca-Settat (255), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (80), Rabat-Salé-Kénitra (76), l'Oriental (74), Marrakech-Safi (38), Souss-Massa (33), Fès-Meknès (17), Drâa-Tafilalet (12), Béni Mellal-Khénifra (12), Laâyoune-Sakia El Hamra (11), Dakhla-Oued Eddahab (8) et Guelmim-Oued Noun (4).

Le nombre des cas actifs s'élève à 12.794, alors que les cas sévères ou critiques sont au nombre de 622, dont 58 placés sous intubation, d'après le ministère, qui indique que le taux d'occupation des lits de réanimation Covid-19 est de 19,7%.

Le CNDH et le verbatim du droit à la santé

Lancement des rencontres régionales sur le projet d'effectivité du droit à la santé

Le lancement des rencontres régionales sur le projet d'effectivité du droit à la santé vise à améliorer les services de santé, a indiqué, jeudi à Rabat, la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Amina Bouayach.

Intervenant à l'occasion d'une rencontre nationale, organisée à l'initiative du CNDH pour le suivi du lancement du projet "Effectivité du droit à la santé au Maroc : Vers un système de santé basé sur l'approche fondée sur les droits de l'Homme", elle a relevé que cette manifestation vise à étudier la méthodologie pour organiser la série de réunions régionales.

Cette session de coordination est l'occasion de donner le coup d'envoi des rencontres régionales au niveau de cinq régions du Royaume, à savoir Fès-Meknès, Laâyoune-Sakia El Hamra, l'Oriental, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Béni-Mellal Khénifra, relève la présidente du CNDH, soulignant que ces régions sont prioritaires compte tenu de

deux critères, à savoir le renforcement de la justice territoriale et la faiblesse des infrastructures sanitaires.

Ces réunions connaîtront la participation de divers acteurs concernés, notamment des parlementaires, des entreprises de santé, des représentants du ministère de la Santé, de syndicats ou encore d'associations œuvrant dans le domaine de la santé, a poursuivi la responsable, indiquant que ces rencontres aboutiront, en septembre, à un rapport à même d'améliorer l'offre de service.

Pour sa part, Stephen Kruger, directeur de la Fondation Konrad Adenauer au Maroc, a relevé que cette dernière œuvre en collaboration avec le CNDH et différents experts pour étudier les moyens d'améliorer le droit d'accès à la santé au Maroc.

Il n'a pas manqué de rappeler que l'objectif du projet est de produire une étude consacrée au système de santé, notamment au niveau régional, ajoutant que les résultats de l'étude auront pour objectif de contribuer à améliorer le sys-



tème de santé.

Le projet "Effectivité du droit à la santé au Maroc : Vers un système de santé basé sur l'approche fondée sur les droits de l'Homme", fut lancé en octobre 2019, en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer et vise à plaider en faveur d'une stratégie sanitaire nationale intégrée, transversale, inclusive et convergente, à même de garantir le droit à la santé pour tous et d'agir sur les inégalités so-

ciales et territoriales qui entravent la jouissance de ce droit par tous.

Ainsi, le conseil organisera, entre février et juin 2021, une série de réunions régionales afin d'impliquer les acteurs locaux dans la proposition de solutions pratiques, applicables, et cohérentes avec les spécificités régionales et locales, pour la promotion du droit d'accès à la santé pour tous les citoyens.

Ce projet vise à permettre à

toutes les parties prenantes, partenaires nationaux et internationaux, de délibérer et d'échanger sur les moyens de réformer le système de santé au Maroc, à la lumière des enjeux entravant le droit à la santé. Il vise, également, à plaider pour le développement d'une stratégie nationale de santé intégrée et inclusive, à même de garantir le droit à la santé pour tous et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

L'Education nationale se met à l'heure des droits de l'Homme

MEN et CNDH signent une convention pour la promotion des valeurs des droits de l'Homme dans la sphère scolaire et universitaire



Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a signé, jeudi à Rabat, une convention-cadre de coopération et de partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), pour la promotion des valeurs des droits de l'Homme dans la sphère scolaire et universitaire.

Cette convention, signée par le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Ense-

ignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaid Amzazi, et la présidente du CNDH, Amina Bouayach, a pour objectifs, notamment, le partage d'expériences et d'expertises entre le ministère et le conseil pour l'ancrage des valeurs des droits de l'Homme et de citoyenneté, l'encouragement des initiatives visant à promouvoir la culture des droits de l'Homme, la formation de cadres marocains et étrangers dans le domaine des droits de l'Homme ou encore la promotion des principes des droits de

l'Homme, de tolérance et de dialogue dans la sphère scolaire et universitaire.

A cette occasion, Saaid Amzazi a relevé que le ministère veille à mettre en place une approche participative visant à améliorer la qualité du système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique, mettant en avant la nécessité d'ancrer une culture des droits de l'Homme, de tolérance, de citoyenneté et de vivre-ensemble chez l'apprenant.

Le ministre n'a pas manqué de rappeler, à cet égard, la signature de la convention-cadre du projet relatif au "développement de l'école des droits de l'Homme 2019-2021" en 2019, dans le cadre de la mise en œuvre des mesures du Plan d'action national en matière de démocratie et de droits de l'Homme (PANDDH), avec le ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme.

Cette convention constitue la continuité du projet de développement de l'école des droits de l'Homme, a souligné le responsable gouvernemental, indiquant que le renforcement de la coopération et du partenariat entre les académies régionales de l'éducation et de la formation (AREF), les universités et les commissions régionales des droits de l'Homme dans le domaine de la promo-

tion des droits de l'Homme, permettra la consolidation de la culture des droits de l'Homme, de l'égalité et de la lutte contre la discrimination, tout en promouvant les travaux de terrain.

Cette convention, poursuit-il, illustre l'ambition conjointe de promouvoir la coopération et le partenariat entre le ministère et le CNDH, à même de développer les travaux de recherche, d'études et de formation et d'encourager les activités culturelles et artistiques dans le domaine des droits de l'Homme.

Pour sa part, Amina Bouayach a souligné que cette convention permet de mettre en place un cadre institutionnel, pouvant concrétiser la coopération et le travail continu du CNDH avec le ministère.

"Le CNDH ambitionne, à travers cette convention-cadre, de promouvoir la recherche scientifique dans le domaine des droits de l'Homme", a affirmé la responsable.

Ont pris part à la cérémonie de signature, le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Driss Ouauicha, des présidents d'universités, ainsi que plusieurs personnalités du monde universitaire, éducatif et des droits de l'Homme.

Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation du Plan d'action national de gestion des risques de catastrophes

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Noureddine Boutayeb, a annoncé la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation des différentes étapes de l'état d'avancement et de mise en œuvre des programmes du Plan d'action national de gestion des risques de catastrophes naturelles.

Intervenant lors de la réunion hebdomadaire du Conseil de gouvernement tenue jeudi par visioconférence, Noureddine Boutayeb a indiqué que ce système vise aussi à évaluer le degré d'efficacité et d'efficience de ces programmes à l'aide d'un ensemble d'indicateurs, définis soigneusement et conformes aux normes internationales, et à assurer la mise en œuvre optimale des différents programmes de ce plan national, dont un grand nombre de projets connexes a été lancé en vue de la prise en charge efficace des risques naturels qui menacent le pays, notamment les inondations, l'érosion des sols et les tremblements de terre.

En application des Hautes orientations Royales et conformément aux objectifs du "Cadre

de Sendai" pour la réduction des risques de catastrophe à l'horizon 2030, le Royaume du Maroc s'est engagé, depuis 2017 dans le cadre d'une approche intégrée et globale et avec la contribution de partenaires internationaux, à la préparation d'un projet de plan d'action national pour encadrer la politique de gestion des risques naturels, a relevé Noureddine Boutayeb, cité dans un communiqué lu par Saaid Amzazi, porte-parole du gouvernement, lors d'un point de presse à l'issue du Conseil.

Ce plan d'action national (2020-2030) vise à protéger la vie et les biens des citoyens contre les effets des catastrophes naturelles, à réduire la vulnérabilité vis-à-vis des risques de ces catastrophes et à renforcer la capacité de la population et des provinces pour y faire face en vue de garantir le développement durable, a rappelé le ministre délégué.

Ce projet de plan d'action est composé de 18 programmes s'inscrivant dans le cadre de cinq axes liés au renforcement de la gouvernance de la gestion des risques naturels, à l'amélioration de la connaissance et l'évaluation



des risques naturels, à la prévention des risques naturels et au renforcement de la capacité de réponse, à la préparation aux catastrophes pour avancer rapidement et à une reconstruction efficace ainsi qu'au renforcement de la recherche scientifique et de la coopération internationale et la

construction des compétences dans le domaine de la gestion des risques naturels, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, ce plan d'action repose sur quatre piliers principaux, notamment l'implication de tous les acteurs aux niveaux central et local, la diversification des sources de financement lié à

la prévention des risques naturels, la promotion de la recherche scientifique dans le domaine de la prévention des effets des catastrophes naturelles et le renforcement des formes et des moyens de coopération internationale dans ce domaine, a relevé Noureddine Boutayeb.

La pétition "Parité maintenant" au menu d'une rencontre à Rabat

La commission des pétitions a tenu une réunion avec les membres du groupe de travail thématique chargé de la parité et de l'égalité, en présence des membres du comité de présentation de la pétition "Parité maintenant" dont la commission est saisie.

Au cours de cette rencontre, le président de la commission des pétitions et des motions, Rachid El Abdi, a considéré cette étape comme "une première parlementaire sans précédent, en convoquant les membres du comité de présentation de la pétition en question pour plaider et apporter des éclaircissements supplémentaires sur son contenu".

Il a rappelé que la Chambre des représentants a été la première à mettre en œuvre les dispositions de la Constitution et de la loi organique 44.14, à travers l'amendement de son règlement intérieur en 2017, avec la création de la commission des pétitions dans sa composition démocratique à égalité entre la majorité et l'opposition en tant qu'indicateur fort de la volonté de garantir l'impartialité et l'objectivité dans ses travaux.

Depuis sa création, la commission s'est efforcée de jeter les bases des procédures de son fonctionnement et des mécanismes de réception des pétitions et motions des citoyens, à travers les différents mécanismes disponibles dans les deux lois organiques ainsi que les dispositions du Règlement intérieur, selon un communiqué de la Chambre des représentants.

Rachid El Abdi a également abordé le

cheminement de la pétition "Parité maintenant" dans l'enceinte de la première Chambre du Parlement qui l'a reçue le 31 décembre dernier avant de la transmettre à la commission ad hoc le 12 janvier 2021. Celle-ci dispose d'un délai d'un mois pour examiner la pétition, vérifier les conditions juridiques et émettre un avis à son sujet conformément aux dispositions de la loi organique 44.14 et aux termes du Règlement intérieur de la Chambre.

La commission a procédé à l'examen de la pétition depuis le premier jour de sa saisine, particulièrement les conditions de forme requises pour les signataires de la pétition, le nombre total de signatures atteignant 13.816, dont 13.692 signatures papier et 125 signatures électroniques.

A cet effet, une correspondance a été envoyée au chef du gouvernement afin de vérifier que les signataires jouissent de tous les droits civils et politiques, ajoute le communiqué.

Le président de la commission s'est arrêté sur le contenu de la pétition, saluant le grand effort déployé dans sa rédaction et notant sa profondeur scientifique en se référant aux normes internationales et constitutionnelles, particulièrement l'article 19 qui a constitué une grande dynamique sociale dans le domaine de la défense des droits des femmes, et dont cette pétition fait partie de ses fruits.

Selon Rachid El Abdi, la décision de tenir la réunion s'inscrit, d'une part, dans le cadre de l'ouverture aux pétitionnaires, et

d'autre part, il est question d'écouter leurs arguments et clarifications afin de constituer une vision d'ensemble, d'enrichir les discussions ultérieures dans le contexte de la procédure d'examen.

La présidente du groupe de travail thématique chargé de la parité et de l'égalité, Fatim Zahra Nazih, a, de son côté, relevé que la croyance en la parité est en lien étroit avec la défense et le plaidoyer constant des mécanismes qui sont à même de répondre à cette demande. Elle a ajouté que la Constitution a édicté la mise en place du principe de parité et a prévu la création de l'autorité chargée de la parité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination, grâce à la Haute volonté Royale qui affirme l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les membres du comité de présentation de la pétition «Parité maintenant», présidé par son mandataire Wafaa Hajji, ont présenté la pétition dans un cadre de plaidoyer. Cette dynamique, considérée sans précédent, a connu l'adhésion des forces vives politiques, syndicales, médiatiques et culturelles, pour promouvoir l'idée de cette pétition présentée pour examen.

Il s'agit d'élaborer une loi-cadre sur la concrétisation de la parité entre les hommes et les femmes, de mettre en application l'article 19 de la Constitution, d'œuvrer dans une seconde étape à établir la parité, et parier sur l'adoption du projet à l'horizon des prochaines élections, poursuit-on.

Parmi les objectifs de la pétition figure l'unification de la vision du législateur sur

les droits des femmes et sur la parité, qui doit prévaloir dans tous les domaines, conformément à l'article 19 de la Constitution, de manière à surmonter les ambiguïtés et confusions qui ont caractérisé cette vision dans un certain nombre de textes législatifs.

Dans le cadre du débat ouvert avec les parlementaires, le point a été fait concernant la nécessité de relancer la dynamique de la lutte des femmes pour parvenir à la parité, consolider l'autonomisation et l'indépendance économiques, la conscience politique des femmes, les encourager à adhérer au processus politique et à s'engager dans la cause féminine, la mise en place de l'autorité chargée de la parité.

Les participants ont unanimement convenu de la nécessité de passer à l'adoption de mécanismes plus efficaces qui imposent l'application de la parité dans tous les aspects de l'encadrement de la présence des femmes, que ce soit au niveau de la législation, des institutions ou des politiques publiques, tout en garantissant l'engagement de tous les acteurs de la vie politique, économique, sociale et culturelle à adopter la parité comme règle juridique contraignante.

Ils ont aussi appelé les partis politiques à interagir efficacement avec la question de la parité, en encourageant les femmes à participer de manière effective aux représentations politiques, à travers la corrélation entre la parité avec le pari de la consolidation du choix démocratique, et l'évolution des mentalités et des pratiques.



Comment expliquer le spectaculaire recul du Covid-19 en Inde ?



Comptant 1,3 milliard d'habitants, l'Inde est le deuxième pays au monde le plus touché par le Covid-19 avec plus de 10,7 millions de cas recensés, mais le nombre quotidien de nouvelles contaminations et de décès ne cesse de reculer depuis des mois. L'AFP détaille la situation du géant sud-asiatique vis-à-vis de la pandémie :

L'Inde a signalé son premier cas de Covid-19 le 30 janvier 2020 et son premier décès à la mi-mars. Le nombre de nouveaux cas quotidiens a atteint un pic, à un peu plus de 97.000 contaminations à la mi-septembre, selon les chiffres du ministère de la Santé.

Le pays dénombrait quelque 1.000 décès par jour en moyenne en septembre avant de voir ce chiffre diminuer. Mardi, seulement 8.635 nouvelles contaminations et 94 décès ont été enregistrés, soit le plus bas niveau en huit mois.

Avec 10,7 millions de contaminations enregistrées au

total, et 155.000 décès, l'Inde affiche un taux de létalité parmi les plus faibles des 20 nations les plus touchées. En comparaison, les Etats-Unis, premier pays en nombre de cas et de décès, déplorent plus de 26 millions de contaminations et près de 450.000 décès. Selon l'université américaine Johns Hopkins, l'Inde ne dénombre que 11,43 décès pour 100.000 habitants, les Etats-Unis à l'inverse en comptent 136,55.

Selon les experts s'appuyant sur diverses études sérologiques nationales, le nombre de personnes ayant contracté la maladie en Inde est probablement beaucoup plus élevé que ce que révèlent les données officielles.

Une étude nationale réalisée entre décembre et janvier dans des quartiers urbains et ruraux du pays a révélé qu'environ 21,5% de la population, soit environ 280 millions d'individus, étaient porteurs d'anticorps.

Une étude publiée cette semaine conduite à New Delhi,

l'une des villes indiennes les plus durement frappées par le virus, conclut que plus de la moitié des 28.000 participants produisait des anticorps.

Les spécialistes redoutaient les ravages du Covid-19 dans les villes indiennes densément peuplées, aux mauvaises conditions d'hygiène. Le système de santé, chroniquement défectueux et sous-financé, faisait également craindre le pire.

Dès le début de l'alerte épidémique, le gouvernement a mis en place des mesures pour contrôler la propagation du virus, en suspendant les vols internationaux et en imposant en mars l'un des confinements les plus stricts au monde. Le port du masque a été rendu obligatoire dans de nombreux Etats, et des campagnes d'information sur les mesures à prendre pour éviter la contamination ont largement été diffusées. Les mesures de restriction ont été progressivement assouplies à partir de juin afin de relancer une économie

en souffrance.

Des médecins des Etats du Gujarat (ouest), de l'Uttar Pradesh (nord) et de l'Andhra Pradesh (centre), de Delhi et Bombay - comptant plus de 330 millions d'habitants au total - ont déclaré à l'AFP avoir constaté une baisse significative du nombre de cas dans les hôpitaux. A Delhi, le gouvernement affirme que 90% des lits dédiés aux malades du Covid-19 sont inoccupés. "Nous traitons en ce moment à peine 40-50 patients", confie à l'AFP Deven Juneja, médecin dans un grand hôpital de Delhi, évoquant "les longues files d'attente" du mois de juin.

Les experts ont déclaré qu'il était impossible d'expliquer le recul spectaculaire de la propagation du virus en Inde sans études approfondies concluantes. Mais de premières indications suggèrent qu'il s'agirait d'une situation d'immunité collective, c'est-à-dire qu'une proportion significative de la population a été immunisée contre la maladie

dans la plus vaste partie de l'Inde. "Je crois comprendre qu'il y a suffisamment de personnes en Inde qui ont été exposées au virus. Et c'est peut-être la raison pour laquelle le nombre diminue", a déclaré à l'AFP le virologue Shahid Jameel.

Le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Poonam Khetrpal Singh, lui, se veut prudent: "L'Inde est un pays vaste et diversifié, il est difficile d'attribuer la chute des cas à l'immunité collective".

Depuis la mi-janvier, l'Inde vaccine sa population avec l'ambitieux objectif d'immuniser 300 millions d'individus d'ici juillet. Les experts disent qu'il est trop tôt pour se réjouir de la situation en Inde. "Nous ne devons pas baisser la garde", prévient M. Singh. "Plus nous laisserons le temps au virus de se transmettre partout, plus élevé sera le risque de voir surgir de nouvelles souches. Il s'agit d'un risque réel, à l'échelle mondiale".

En Amérique latine, la difficile quête d'oxygène pour les malades du Covid

D'immenses files d'attente, des familles prêtes à payer des prix exorbitants : dans plusieurs pays d'Amérique latine la quête d'oxygène pour les malades du Covid-19 est devenue une course contre la montre en pleine deuxième vague de la pandémie.

Les mêmes scènes se répètent, sous le soleil brûlant de la ville brésilienne de Manaus ou par les froides nuits de la périphérie de Lima : des milliers de personnes à la recherche du précieux gaz pour venir en aide à leurs proches contaminés. "Mon père a la Covid-19, il a 50 ans, il a besoin d'oxygène", explique à l'AFP Yamil Antonio Suca, qui attend depuis plus de 24h devant une usine de la banlieue de la capitale péruvienne pour faire remplir la bonbonne qu'il a amenée avec lui. D'autres patients déjà depuis deux ou trois jours.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), envi-

ron un malade du Covid-19 sur cinq nécessite une assistance en oxygène pour respirer. Mais dans les pays pauvres ou à revenus intermédiaires, trouver de l'oxygène peut être un véritable défi, souligne l'ONG Path, basée aux Etats-Unis, qui a créé un outil interactif permettant d'évaluer les besoins quotidiens en oxygène par pays pour répondre aux nécessités des malades du Covid-19.

Mercredi, le Brésil, 212 millions d'habitants, apparaissait ainsi en rouge, avec plus de 2,3 millions de mètres cube nécessaires, suivi du Mexique et de la Colombie en orange, puis de l'Argentine et du Pérou en jaune. L'Afrique, l'Asie et l'Europe de l'est sont également concernées, selon l'ONG.

Au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé de la planète avec 228.000 morts, la deuxième vague a durement frappé l'Etat d'Amazonas. Mi-janvier, la demande quotidienne en oxygène avoisinait

les 76.000 m³, alors que les usines ne pouvaient assurer la fourniture que de 28.200 m³. A Manaus, capitale de l'Etat et seule ville à disposer d'une unité de soins intensifs, des dizaines de personnes sont mortes faute d'oxygène. Pour tenter de faire face, les autorités ont dû transférer des patients vers d'autres Etats, organiser l'envoi d'oxygène, et ont même bénéficié de donations du Venezuela, pays voisin pourtant en crise profonde.

Au Pérou, pays de 33 millions d'habitants, où la pandémie a mis en évidence la grande précarité du système de santé fragilisé depuis des décennies par un sous-investissement chronique, les pénuries d'oxygène se sont fait sentir dès la première vague, en parallèle au manque criant de lits en réanimation. La deuxième vague fait se répéter le scénario, avec des prix pour l'oxygène qui ont connu à certains endroits des hausses de 300%, même si le gouvernement et

des entreprises privées ont fait construire en toute hâte des usines de production pour tenter d'améliorer la situation.

Au Mexique, troisième pays le plus touché au monde avec plus de 161.000 morts pour 125 millions d'habitants et qui connaît une deuxième vague particulièrement virulente, la demande en oxygène a connu une hausse de 700% entre le 20 décembre et le 20 janvier, selon les autorités. "Il y a suffisamment d'oxygène, mais manquent des réservoirs" de stockage, précise à l'AFP Jesus Montaña, porte-parole du Bureau fédéral des consommateurs (Profeco). Les prix ont connu une hausse de 5 à 7% entre août et fin janvier, assure-t-il. Mais la situation est tout autre sur le marché noir : des Mexicains font état de prix autour de 32.000 pesos (1.585 dollars) pour un réservoir de 6.000 litres, soit trois fois le prix normal.

Au Nicaragua, où plus d'un tiers de la population vit sous

le seuil de pauvreté, un "réservoir peut coûter entre 1.000 et 1.500 dollars. Cela a généré une mortalité plus élevée car tout le monde n'a pas les moyens de s'approvisionner", explique à l'AFP Roger Pasquier, président de l'Association nicaraguayenne des anesthésistes. Mais pour l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), il est difficile de parler d'une situation d'urgence généralisée en Amérique latine. "On ne peut pas parler d'une crise de l'oxygène au niveau régional", explique à l'AFP Sylvain Aldighieri, un haut responsable de l'organisation, même s'il reconnaît que "certains pays ont été confrontés à des défis importants au cours des derniers mois".

L'OPS a d'ailleurs organisé l'envoi d'oxygène supplémentaire dans diverses régions, notamment à Manaus, et fourni à une vingtaine de pays des concentrateurs d'oxygène qui alimentent les patients à partir de l'air ambiant.



De Trump à Biden, changement de registre face à Poutine

Le mandat Trump fut fait d'atermoiements, voire de surprenants moments de complicité avec Vladimir Poutine. Le mandat Biden débute sur un tout autre registre face à la Russie, nettement plus ferme. "J'ai clairement dit au président Poutine, d'une façon très différente de mon prédécesseur, que le temps où les Etats-Unis se soumettaient face aux actes agressifs de la Russie (...) était révolu", a lancé jeudi le président démocrate depuis le département d'Etat.

Soucieux de marquer le contraste, le nouveau locataire de la Maison Blanche sait qu'il joue, sur ce terrain, sur du velours: l'attitude ambiguë de son prédécesseur vis-à-vis de l'homme fort du Kremlin avait hérisé toute la classe politique américaine, républicains compris. Le ton extraordinairement conciliant de Donald Trump lors du sommet d'Helsinki en juillet 2018 avait suscité un tollé au sein de son propre camp.

Lors d'une étrange conférence de presse, qui restera comme l'un des moments les plus controversés de sa présidence, il avait semblé accorder plus de valeur aux propos à l'ancien homme fort du KGB qu'aux conclusions unanimes des agences de renseignement américaines sur l'ingérence russe dans la campagne présidentielle de 2016.

Deux semaines seulement après son arrivée au pouvoir, Joe Biden a voulu signifier le début d'un chapitre à la tonalité radicalement différente. S'il a revendiqué la prolongation de l'accord de désarmement américano-russe New Start, "le dernier traité entre les deux pays", au nom de "la stabilité nucléaire", il n'a pas mâché ses mots contre le Kremlin. Les Etats-Unis doivent "être au rendez-vous face à l'avant-



cée de l'autoritarisme", a lancé M. Biden évoquant "la volonté de la Russie d'affaiblir notre démocratie".

Citant l'ingérence dans les élections américaines, les cyberattaques ou encore "l'empoisonnement de ses citoyens", en référence à l'opposant Alexei Navalny, il n'a pas annoncé de mesures concrètes, mais multiplié les mises en garde. "Nous n'hésiterons pas à faire payer à la Russie un coût plus élevé et à défendre nos intérêts", a-t-il martelé. "Et nous serons plus efficaces face à la Russie si nous travaillons en coalition avec nos partenaires", a-t-il ajouté.

"Russie, Russie, Russie!", s'exclamaient régulièrement Donald Trump, exaspéré par les questions récurrentes sur son comportement surprenant et erratique vis-à-vis de Vladimir Poutine.

Si le procureur spécial Robert Mueller n'a pas, à l'issue de son enquête, rassemblé "de preuves" d'une entente entre Moscou et l'équipe de campagne du républicain, l'ingérence de Moscou la présidentielle de 2016 a empoisonné tout son mandat. Le comportement de Donald Trump lors des grands rendez-vous internationaux, où il n'hésitait jamais à éreinter les alliés de l'Amérique, a aussi nourri

les critiques.

Lors du sommet du G20 à Osaka en 2019, il avait affiché une forme de complicité avec Vladimir Poutine en plaisantant sur l'ingérence russe dans les élections et sur les « fake news ».

Interpellé pour savoir s'il comptait demander à la Russie de ne pas se mêler de la prochaine présidentielle de 2020 - à laquelle il était alors officiellement candidat - il s'était tourné, amusé, vers son homologue russe.

"Pas d'ingérence dans les élections, président. Pas d'ingérence", avait-il lancé dans un sourire, en faisant mine de le sermonner, index tendu.

Après s'être fait traduire les propos, ce dernier avait sourit. L'échange n'avait pas, loin s'en faut, contribué à dissiper le malaise entourant les relations entre le président de la première puissance mondiale et celui qui dirige la Russie d'une main de fer depuis plus de 20 ans.

Après le sommet controversé d'Helsinki, M. Trump avait persisté et signé en invitant le président russe à la Maison Blanche, avant de finalement de se raviser face au malaise du camp républicain. Aucun face-à-face entre Joe Biden et Vladimir Poutine n'est prévu à ce stade.

Libération d'un journaliste d'Al-Jazeera après plus de 4 ans de détention en Egypte



L'Egypte a remis en liberté Mahmoud Hussein, journaliste de la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera en détention préventive depuis décembre 2016, soupçonné de "diffusion de fausses informations", a indiqué vendredi à l'AFP une source sécuritaire. Le journaliste égyptien a été libéré jeudi soir, a précisé cette source, sans autre

détail. La chaîne de télévision -- qui avait affirmé à maintes reprises qu'il était détenu sans inculpation formelle, sans procès et sans condamnation -- n'a pas confirmé dans l'immédiat cette déclaration.

Gamal Eid, président de l'ONG Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'Homme (ANHRI), a indiqué que

l'AFP que les autorités avaient décidé de libérer M. Hussein mais qu'il n'était "pas encore rentré chez lui".

L'ONG Observatoire égyptien pour le journalisme et les médias a fait savoir sur Facebook que le tribunal pénal du Caire avait décidé lundi de remettre en liberté celui qui était soupçonné "d'incitation à la sédition contre l'Etat" et de "diffusion de fausses informations". Les appels à sa remise en liberté se sont multipliés, en particulier émanant d'Amnesty international.

Un tribunal avait ordonné sa libération conditionnelle en mai 2019 mais, une semaine plus tard, il avait été frappé d'une autre série d'accusations et maintenu en détention.

Mahmoud Hussein, un Egyptien qui travaillait au siège d'Al-Jazeera à Doha, avait été arrêté fin décembre 2016, trois jours

après son arrivée en Egypte où il s'était rendu en famille pour des vacances.

L'Egypte fait partie des pays arabes ayant rompu en juin 2017 leurs relations diplomatiques avec le Qatar, accusé de soutenir les Frères musulmans, qualifiés d'organisation "terroriste" par Le Caire.

Ces relations ont repris officiellement le 20 janvier, dans le cadre de la réconciliation scellée en début de mois entre Doha et plusieurs pays de la région.

Le régime du président Abdel Fattah al-Sissi, au pouvoir depuis l'éviction par l'armée des Frères musulmans en 2013, est régulièrement accusé par les ONG de museler l'opposition, islamiste comme laïque.

Le Caire nie systématiquement ces accusations et assure vouloir lutter contre le terrorisme et les risques d'instabilité.

Condoléances



Suite à une maladie incurable, Mohamed El Haddadi, l'un des piliers de la section de l'USFP à Hay Mohammadi, a rendu l'âme mardi dernier.

En ces douloureuses circonstances, le secrétariat provincial de l'USFP à Hay Mohammadi-Ain Sbaa tient à présenter ses condoléances les plus attristées à l'épouse du défunt, Mme Fatna Kahwajane, à ses enfants Nadia, Saadia, Halima, Khalid et Abdelouahed, ainsi qu'à l'ensemble de la famille du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

GRAVITE	REJET HOSTILE	FOYER	CUBE DOUBLE ET RÉCI- PROQUE	ASPECT CHANGE- ANT	NOTE MÉTAL	DOMAINE
RENVOI		VERRE DE BIÈRE			FORME D'ÊTRE RECUEIL	
LETTRES DE BASSORA		PINGRE		RACLÉE	DIX SUR DIX LOI DU SILENCE	
REPRISE						BOISSON EXQUÏSE
TÊTE DE TRAIN		INQUIÉT- ANT POSSÉSSIF				
			VENUE AU MONDE		FIN D'ANNÉE	
GRAND OUVERT	COBALT BOUEUX		À LA MODE	RÉCÉP- ISSÉ		
			HISSE	ORIENT RADIUM		CHEF DE TRIBU
OPINION ARSENIC		ÂGE AVANT LA MANIÈRE			PERRO- QUET	EXCÈS
TRIBU				ENJEU	PEINTRE ESPAGNOL POISSON	RADIUM
VENTILE			BALAI			SYMBOLE DU NÉON
	TAXE			TÊTE DE RADIN		GRECQUE
MÉTAL CUBE		INFRAC- TIONS				

Solution mots flechés d'hier

TDC-TDC	A	BIEN EN CHAÎNE CHÈRE	D	BLANDE DE PROTEC- TION	SERVICE D'ORDRES	T	LE PREMIER NOMME	A	EXCÈS	GLABRE	ROND	
FOCUS	Z	ZOOM	O	DEMI- SOLDE STAR	R	A	B	A	I	S		
QUIDEM	I	INDIVIDU	V		I	D	U			TÊTE DE MOUTON	MO	
CONDOS- SEUR	M	MEULE	E	CRACK	A	S				INSTRUC- TIONS NOTE	BU	
LA FIN DU JOUR	U	R	I	D	E	M		CURE EFFICACE REACT	D	E	AUTOSU- FFISANCE	
	O	T	E	DÉCON- STRATIF	C	E		VENT CROUD- ORGANE	B	O	R	
ACTEUR FOUR D'OR	E	U		ALONGÉ PARTON	E	T	I	R	E		QUANTITÉ DE BUC- AREST	BU
GRAN	S	I		PREMIER CONNET	T	U	E		FRANCO SODIUM POLUIE	N	E	
	A	V	E	R	S	E		PROTEIN TYRE LÉGALE	I	R	A	
BLATTI	R		A	U		A	N	E		FIN DE VERBE	E	
	T	A	P	I		A	L		LETTRES DE NOMBRE	N	A	
SOMME DU CALCUL	C	A		P	I	O	N		VOUELLES	A	U	
SAYON	R	E	P	R	I	M	A	N	D	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khâilil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10


Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

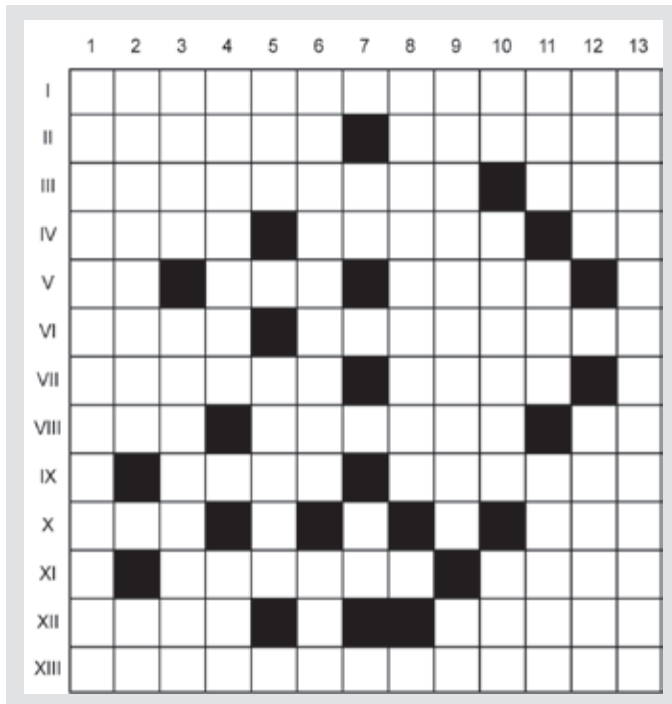
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Un scientifique vraiment bêtes...
- II. Rein - A plat.
- III. Pas courant - Crêpe.
- IV. Logiciel de gravure - Vedettes - Sorti pour respirer.
- V. Fleuve - A eu des pépins à cause d'une pomme - Palpe.
- VI. La colline inspirée - Rirai un peu.
- VII. Mouche - Cantatrice.
- VIII. Un vieux bœuf en vrac - Vire - Coule dans la prairie.
- IX. Désire - Remillée.
- X. Visait les barrettes - Objet volant identifié.
- XI. Crustacé d'eau douce - Mal placée à l'étude.
- XII. Dessert - Du pif de droite.
- XIII. A bout de course.

VERTICALEMENT

- 1. D'une religion dualiste.
- 2. Algérienne - Coutumes.
- 3. Gros mangeur - Travaillais bien.
- 4. Ne disent pas - A occupé des occupés.
- 5. Ecole - Sans compagnie.
- 6. Arrêtèrent - Côté de navire frappé par le vent.
- 7. Un peu de lait - Pronom.
- 8. Vers.
- 9. Qui se répètent - Collé au mur.
- 10. Démonstratif - Spielberg intime - A l'envers : Période de libre choix.
- 11. Rivière d'Europe centrale - A l'envers : lopin - Célasse.
- 12. Paradis perdu - De la famille des polyamides.
- 13. Du point de vue du nombre.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	5	2	1	9			3	4	
								6	
				5	4	9			
5	2				7		8		
	1	3	8		6	5	4		
	4		5				6	9	
		5	3	6					
8									
1	3			8	2	6	9		

Moyen

6	2			3	9				5
4			6						
9							6	2	
		9		5	1	3			
		3	9	4			1		
	8	4							9
					5				3
3			7	8				5	4

Difficile

8			1	7					
		4		6					2
	6					8			
	8	7			6				9
3		6					2		7
9			5			6	3		
		1						2	
7				5		4			
			7	9					8

Expert

		3	9		5	2			
9					4			6	
			6					3	
	2						5	4	
		8					7		
9	4								2
7				9					
6		2							8
		9	8		6	4			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	2	9	3	4	8	6	1	5	
1	6	4	7	5	2	9	8	3	
5	8	3	9	6	1	7	2	4	
6	3	1	5	9	4	8	7	2	
2	7	5	1	8	3	4	6	9	
9	4	8	6	2	7	5	3	1	
4	9	2	8	1	6	3	5	7	
3	1	6	4	7	5	2	9	8	
8	5	7	2	3	9	1	4	6	

Moyen

4	8	6	2	3	1	5	9	7	
3	5	1	8	9	7	6	2	4	
9	7	2	6	5	4	1	8	3	
1	3	8	4	7	5	2	6	9	
5	2	9	1	6	3	4	7	8	
6	4	7	9	8	2	3	5	1	
2	6	3	7	4	8	9	1	5	
7	9	5	3	1	6	8	4	2	
8	1	4	5	2	9	7	3	6	

Difficile

7	6	1	5	3	2	8	9	4	
4	8	5	7	9	1	3	6	2	
2	9	3	8	6	4	1	7	5	
5	1	9	6	7	3	4	2	8	
6	7	4	1	2	8	5	3	9	
3	2	8	4	5	9	6	1	7	
9	4	7	3	1	5	2	8	6	
8	3	6	2	4	7	9	5	1	
1	5	2	9	8	6	7	4	3	

Expert

1	3	4	7	9	6	8	5	2	
9	6	5	2	8	4	7	1	3	
2	7	8	1	5	3	9	6	4	
7	4	9	6	3	1	2	8	5	
3	2	1	8	4	5	6	7	9	
5	8	6	9	2	7	4	3	1	
4	1	2	3	6	8	5	9	7	
8	9	7	5	1	2	3	4	6	
6	5	3	4	7	9	1	2	8	

L'ONCF et le Groupe Barid Al-Maghrib s'allient pour une meilleure qualité du service-client

L'Office national des chemins de fer (ONCF) et le Groupe Barid Al-Maghrib viennent de signer une convention de partenariat global et novateur traduisant la volonté des deux opérateurs d'améliorer continuellement la qualité du service offert à leur clientèle respective.

Signé par le directeur général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlil, et le directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, Amin Benjelloun Touimi, ce partenariat a été scellé dans le cadre de la nouvelle stratégie digitale de l'Office visant principalement l'innovation dans les services offerts aux clients et partenaires, ainsi que la transformation de l'industrie du voyage et de la mobilité grâce aux opportunités numériques, indiquent jeudi les deux parties dans un communiqué conjoint.

En tant qu'opérateur de tiers de confiance de l'économie numérique nationale, Barid Al-Maghrib, unique prestataire de service de certification électronique, agréé par l'Etat, pour les échanges dématérialisés au Maroc depuis 2011, fera bénéficier l'ONCF de ses différents services numériques, notamment la signature électronique pour accompagner l'Office dans la dématérialisation de ses processus internes et de ses échanges sécurisés avec sa clientèle et toutes ses parties prenantes, rapporte la MAP.

Conclu pour une période de cinq ans, ce partenariat global porte sur plusieurs axes de collaboration qui feront l'objet de contrats spécifiques à établir sur les fondements de la convention-cadre de partenariat global ONCF/BAM.

Il s'agit des prestations Poste digitale et Barid Media pour l'ONCF incluant les services de certification électronique, les services d'hébergement informatique et des équipements techniques ainsi que des solutions ayant trait au marketing direct et digital (SMSing, E-mailing, Social media, Display), de la distribution des services ONCF dans le réseau Barid Al-Maghrib.

Ces axes portent également sur la mise à disposition des infrastructures ONCF en gares et à bord des trains pour les besoins des campagnes de communication de Barid Al-Maghrib et sur la mise à disposition des différents services de transport et logistique ONCF pour les besoins de Barid Al-Maghrib et ses filiales. Ce partenariat s'étend également au domaine de la messagerie entre les filiales relevant de chacune des deux parties actives dans ce secteur et vise à promouvoir la communication et la publicité partenariales sur les lieux de vente des deux organismes, conclut le communiqué.

Le déficit commercial s'allège de 23,1% à fin 2020



L'Office des changes a publié récemment son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs au titre de l'année 2020. Il en ressort que le déficit commercial s'est allégé de 23,1% (47.768 MDH) au terme de l'année 2020.

La baisse des importations et des exportations de marchandises respectivement de 14,1% et de 7,5% explique cet allègement du déficit, selon les données publiées récemment par l'Office des changes.

Il est à souligner qu'en glissement trimestriel, les chiffres montrent que les exportations ont enregistré «une hausse de 15% supérieure à celle des importations (+12,8%)», a relevé l'établissement public.

Selon l'Office des changes, la baisse des importations de biens est attribuée au recul des importations de la quasi-totalité des groupes de produits.

C'est le cas «en l'occurrence des produits énergétiques (-26.510 MDH), des produits finis de consommation (-17.972 MDH), des biens d'équipement (-17.215 MDH), des demi produits (-11.428 MDH) et des produits bruts (-3.137 MDH)», a-t-il noté soulignant en revanche, que les achats des produits alimentaires augmentent de 7.494 MDH.

Dans son bulletin, l'Office a également relevé le recul de la facture énergétique (-34,7%), qui s'est établie à 49.832 MDH à fin

décembre 2020 contre 76.342 MDH à fin décembre 2019, soit -26.510 MDH, suite principalement à la baisse des approvisionnements en gas-oils et fueloils (-15.500 MDH).

En raison de l'accroissement des achats de blé et ceux d'orge, qui ont atteint respectivement +4.272 MDH et +1.551 MDH, les importations des produits ali-

mentaires se sont élevées à 55.319 MDH en 2020 au lieu de 47.825 MDH l'année précédente, ce qui correspond à une hausse de 15,7%, a ajouté la même source.

Concernant l'évolution des exportations au terme de l'année écoulée, les données révèlent qu'elles ont accusé une baisse de 7,5% (-21.317 MDH) à 263.179 MDH contre 284.496 MDH un an auparavant.

Si l'on en croit l'Office des changes, cette baisse s'explique par la décreue des ventes enregistrées dans les secteurs de l'automobile (72.716 MDH contre 80.156 MDH, soit -9,3%), du textile et cuir (29.827 MDH contre 36.936 MDH, -19,2%) et de l'aéronautique (12.438 MDH contre 17.484 MDH, -28,9%).

Ce recul est dû aussi à la diminution des ventes des secteurs des autres extractions minières (3.378 MDH contre 4.201 MDH, -19,6%), de l'électronique et électricité (10.326 MDH contre 10.408 MDH, -0,8%) et des autres industries (21.180 MDH contre 24.272 MDH, -12,7%).

Il sied de souligner que cette baisse est atténuée par la hausse des ventes des secteurs des phosphates et dérivés (50.768 MDH contre 48.945 MDH, soit +3,7% ou +1.823 MDH) et de l'agriculture et agro-alimentaire (62.546 MDH contre 62.094 MDH, soit +0,7% ou +452 MDH).

Commentant l'évolution des exportations de l'automobile,

l'Office des changes justifie la baisse «principalement par le recul des ventes du segment du câblage (-19%, -6.066 MDH), du segment de la construction (-12,8%, -4.329 MDH) et celui de l'intérieur véhicules et sièges (-7,8% ou -610 MDH).

Les exportations du secteur textile et cuir au titre de l'année 2020 ont, pour leur part, été «affectées principalement par le recul des ventes des vêtements confectionnés (-5.295 MDH) et celles des articles de bonneterie (-1.677 MDH)», a-t-il poursuivi.

La hausse des exportations du secteur phosphates et dérivés (3,7%) «provient essentiellement de l'accroissement des ventes des engrais naturels et chimiques (+3.991 MDH) atténué, toutefois, par la baisse des ventes de l'acide phosphorique (-2.205 MDH)», souligne l'Office des changes dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs au titre de l'année 2020.

Enfin, notons que la balance des échanges de services a affiché un excédent en baisse de 31,2% (-27.596 MDH), a fait savoir l'Office expliquant que les exportations ont atteint 130.244 MDH en 2020 contre 186.304 MDH en 2019 (-30,1%), tandis que les importations de services ont en parallèle reculé de 29,1% (28.464 MDH).

Alain Bouithy



En glissement annuel, les importations et les exportations de marchandises enregistrent des baisses respectives de 14,1% et de 7,5%

Le taux de bancarisation atteint 78% en juin dernier

Le taux de bancarisation s'est établi à 78% en juin 2020 contre 79% à fin décembre 2019, relève Bank Al-Maghrib (BAM) dans son dernier tableau de bord du système bancaire. Le nombre de guichets s'est inscrit en légère baisse pour s'établir à 6.367 au lieu de 6.406 au titre de la même période, souligne la banque centrale, notant que le nombre d'habitants par guichet a progressé à 5.600 au lieu de 5.500 à fin 2020.

Quant à la structure du système bancaire, BAM fait état de l'existence d'un total de 90 établissements de crédit et assimilés dont 19 banques, 5 banques participatives, 27 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit et 19 établissements de paiement.

Pour ce qui est de la concentration des banques en fonction du statut de l'actionariat, les données de Bank Al-Maghrib révèlent une prééminence des banques à ca-

pital privé majoritairement marocain. Celles-ci détiennent 53,8% des guichets, 64,5% des actifs, 64,5% des dépôts et 62,7% des crédits.

D'autre part, l'analyse de la structure des dépôts permet de constater une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 64,6% suivis des dépôts à terme (17%) et des comptes d'épargne (15,6%). Par nature de crédits, les crédits à long terme viennent en tête avec 36% suivis des crédits à court terme (32,1%) et des crédits à moyen terme (23,9%).

S'agissant de l'activité et de la rentabilité, Bank Al-Maghrib fait état d'un total bilan de 1.485 milliards de dirhams (MMDH) en hausse de 6,3% par rapport à juin 2019, d'un cumul des dépôts clientèle de 974 MMDH (+4%), d'un produit net bancaire (PNB) de 26,5 MMDH et d'un résultat net de 4 MMDH.

Involys émet un profit warning sur ses résultats de 2020

L'éditeur et intégrateur des logiciels de gestion, Involys, anticipe une baisse significative de son résultat net annuel au titre de l'exercice 2020, en comparaison avec celui de l'année précédente.

Ce recul est l'effet conjugué de la contraction de la demande due aux reports budgétaires chez les principaux donneurs d'ordre, du ralentissement de l'exécution des projets en raison de l'indisponibilité de certains clients pendant la période de confinement, de la

non-récurrence des produits financiers liés à la convention de rééchelonnement de la créance sur l'Etat gabonais et constatés en 2018 et 2019 et d'un résultat non-courant négatif, explique Involys dans un profit warning.

Toutefois, la rentabilité opérationnelle devrait se maintenir dans une dynamique positive, confirmant ainsi la pertinence des transformations stratégiques et organisationnelles opérées en 2019, rassure la même source.

La reconversion des auto-entrepreneurs, une alternative face à la crise

Difficile d'imaginer qu'il y a quelques mois, cette parapharmacie située dans un quartier très prisé à Rabat, était une crêperie, qui portait tous les espoirs de sa propriétaire Chaimae, une jeune auto-entrepreneuse.

Asphyxiée par les charges, Chaimae a confié dans une déclaration à la MAP, qu'elle a fini par renoncer à son projet de crêperie, 3 ans après son lancement, et l'a transformé en une parapharmacie, malgré avoir mis tout son cœur et ses économies dans son commerce qu'elle projetait d'accroître et de développer dans d'autres villes.

"A défaut de sombrer dans plus de dettes, j'ai dû revoir mon business model, me séparer de mon personnel et réfléchir à une autre alternative pour sauver mon business", a-t-elle affirmé, en se disant, quoique le cœur lourd, satisfaite de ce choix et de sa nouvelle vocation, qui est plus florissante, grâce à la vente en ligne.

A l'image de Chaimae, ce sont de nombreux auto-entrepreneurs qui, laminés par la crise, ont décidé de changer de cap et de domaine d'activité dans un contexte de crise où l'économie était quasiment à l'arrêt pendant plusieurs mois, et où de nombreuses entreprises et emplois se trouvent aujourd'hui menacés.

"Les opérateurs économiques,

moins nantis, tels que les auto-entrepreneurs ont dû faire face à des confinements successifs, des couvre-feux et autres restrictions de déplacement, résultant dans des activités florissantes qui ont été stoppées d'un coup ou grandement atténuées", a expliqué dans une déclaration à la MAP, le président de l'Union des auto-entrepreneurs, Zakaria Fahim, notant que pour s'en sortir et survivre, un nombre conséquent d'auto-entrepreneurs ont dû se reconverter.

En parallèle, la pandémie de Covid-19 a donné un coup de fouet à l'innovation frugale, a-t-il fait observer, ajoutant que certaines entités ont profité du télétravail, du e-commerce pour se développer, alors que d'autres ont créé de nouvelles solutions pour satisfaire les nouvelles demandes du marché, notamment dans le domaine de la confection de



Changer de cap et de domaine d'activité dans un contexte de crise

masques et autres instruments utiles au respect des mesures barrières.

Il a toutefois souligné la nécessité pour les auto-entrepreneurs de percevoir un minimum d'accompagnement, "vu que leurs réserves se sont vite épuisées durant la crise", relevant que l'Etat a su prendre le taureau par la corne en distribuant de l'aide directe non seulement aux ménages, mais également aux entreprises dont des TPE, à hauteur de 72% du total des aides, au profit des auto-entrepreneurs.

Ce soutien a permis de compenser 77% des pertes dans le secteur primaire, a-t-il noté, tout en mettant en avant les diverses mesures prises par le gouvernement, notamment les mesures en faveur du chômage partiel, la suspension du remboursement des crédits,

outre les mesures concernant le report des déclarations fiscales et dédiées aux aides directes.

Parmi les voies d'accompagnement qui s'offrent aux auto-entrepreneurs qui décident de franchir le pas et de changer de domaine d'activité en pleine crise, M. Fahim a mis l'accent sur le programme Intelaka, ainsi que sur le programme de financement Start-TPE, à travers lequel la Caisse centrale de garantie (CCG) met à la disposition de l'auto-entrepreneur un prêt d'honneur, destiné à financer des besoins en fonds de roulement liés à des crédits bancaires à moyen et long termes, sous des conditions.

A cela s'ajoute le mécanisme de garantie pour les crédits bancaires en faveur des auto-entrepreneurs, lancé également par la CCG et baptisé Garantie auto-entrepre-

neurs Covid-19, et qui permet de couvrir 85% du crédit en principal, a fait savoir le président de l'Union des auto-entrepreneurs.

A l'échelle de l'Union, M. Fahim a annoncé le lancement prochain d'une plateforme digitale dédiée aux auto-entrepreneurs, qui leur permet d'accélérer leur transformation digitale tout en leur fournissant des éléments digitaux essentiels à leur développement.

Cette plateforme permet également à ses adhérents de capter des appels d'offres ainsi que leur donner accès à des formations, a-t-il précisé, soulignant à cet égard l'importance du financement pour les auto-entrepreneurs, particulièrement du financement alternatif, à l'exemple du crowdfunding, qui permet de libérer les énergies et d'accompagner des projets de différentes envergures.

Focus sur les enjeux de l'intelligence artificielle

L'émission "les Mardis du PCNS" produite par le Policy Center for the New South s'est penchée, mardi, sur les enjeux et les apports de l'intelligence artificielle (IA).

Lors de cette émission, présentée par Imane Lahrich, responsable des programmes au sein de la même institution, l'intervenante Meryem El Khechafi, docteure en mathématiques et Data Scientist au sein du PCNS, a examiné les enjeux, les perspectives et les différentes concrétisations du phénomène de l'IA dans notre vie quotidienne, indique un communiqué du PCNS.

En effet, les perspectives et retombées possibles sur le plan continental et notamment national

étaient au centre de la discussion, la Data Scientist a affirmé que l'avenir de la science IA ne peut être que "radieux", rapporte la MAP.

Malgré le fait qu'il y ait encore des efforts à fournir, tels que l'enseignement de cette science dès le plus jeune âge et l'étoffement des infrastructures, "le Maroc est sur la bonne voie", ajoute la même source.

L'IA a connu ses débuts en 1956. Le terme se verra attribuer un succès remarquable de la part du corps académique pendant plus de 10 ans: un grand nombre de conventions et de recherches qui ne vont cependant aboutir à aucune suggestion applicable sur le plan réel. Petit à petit, "l'hiver de

l'IA" fera son entrée et cette dernière déclinera pendant de nombreuses décennies.

Ce n'est alors que vers la fin des années 90, soit une trentaine d'années plus tard, que le domaine sera encore une fois mis en lumière. Et pour cause, le géant Microsoft lance une machine électronique qui, à elle seule, battra le champion du monde aux échecs, rappelle le PCNS.

Dès lors, les visions changent et les événements évoluent. On ne parle plus seulement d'intelligence artificielle, science qui traite des données mais aussi de ses sous-branches. Le Machine Learning, ce que l'experte définit comme étant la science qui permet aux machines électroniques de procéder en ras-

semblant un ensemble de données et de les formuler d'une manière précise et le Deep Learning, utilisant la même technique mais en s'inspirant du fonctionnement du cerveau humain, feront leur apparition.

En réponse à la question des répercussions de cette nouvelle forme de technologie sur la vie humaine quotidienne, Mme El Khechafi a donné quelques exemples dont le système de recommandation qui fonctionne de manière à ce que le contenu du Web soit modifié selon les informations personnalisées de chaque personne.

"Ces informations sont souvent extraites des réseaux sociaux. Ainsi, le contenu affiché n'est jamais le même pour deux individus.

Ajoutons à cela, la transmission des informations en temps réel aux systèmes de géolocalisation par satellite (GPS), l'adaptabilité des prix des billets d'avions en fonction des revenus financiers de chacun", explique la même source.

L'experte a ensuite abordé le principal dilemme relié au domaine de l'IA, à savoir son rapport aux humains, infirmant catégoriquement la théorie du remplacement totale de l'humanité et avançant que le rôle principal de ces nouvelles technologies est d'assister et d'aider. Par ailleurs, même si les conditions s'y prêtent, elles ne seront jamais capables de remplacer définitivement l'intelligence humaine.

“Telmoudi Band” Quand la musique défie la pandémie



A défaut de spectacles “live” dans un monde complètement chamboulé par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), “Telmoudi Band” a su relever le défi, en cette circonstance difficile, celui, de maintenir le contact avec son public, en proposant des spectacles inédits sur les réseaux sociaux, de quoi garantir une “fugue” virtuelle du confinement.

A Riad Annada, une maison d’hôte à quelque kilomètres de Marrakech, des scènes quasi-normales ont précédé le streaming en direct d’un nouveau live de l’orchestre dirigé par le musicien Hicham Telmoudi : Derniers ajustements des musiciens, des machinistes et des techniciens, le tout dans un strict respect des mesures barrières de prévention contre la propagation de la Covid-19, dont le port des masques de protection, la distanciation physique et le respect scrupuleux des règles d’hygiène.

Devant ce groupe de jeunes musiciens, se dresse une haie de caméras pour une captation optimale à destination des réseaux sociaux, surtout que l’invité du jour n’est autre que l’artiste

émérite et prodige, Marouane Hajji. “Après l’arrêt de l’activité culturelle et artistique en mars 2020, je me suis dit que je ne pouvais pas arrêter complètement. Alors je me suis retroussé les manches et j’ai créé un nouveau concept où, nous nous invitons dans les maisons des mélomanes marocains”, a confié à la MAP, le musicien Hicham Telmoudi, qui compte à son actif une série d’œuvres artistiques, dont les albums “Taj Maroc”, “Aji Nwerik Bladi 1” et “Aji Nwerik Bladi 2”. “Sauf force majeure, nous essayons chaque semaine d’organiser un live, où nous invitons un artiste, le temps d’interpréter un florilège de chansons de son répertoire”, a-t-il expliqué, faisant savoir que l’objectif est de rendre le sourire aux mordus parmi les plus sensibles à la bonne musique, qui, crise sanitaire l’oblige, ont été privés du plaisir de partager des moments musicaux de grande qualité.

Nostalgique des jours d’avant la pandémie, le musicien savoure ces moments à côté de ses collègues. “C’est un sentiment extraordinaire de se retrouver ensemble, certes, en respectant les

mesures barrières de prévention, après des jours difficiles de confinement”, a relevé l’artiste, qui n’a pas manqué d’exprimer ses remerciements à tous les partenaires de ce projet, notamment l’Association “Marrakech Tarab”, qui ont mobilisé les moyens techniques et logistiques indispensables à la réussite de cette belle aventure. Sur la scène soigneusement aménagée au centre de Riad Annada, avec un jeu de lumières captivantes, l’artiste prodige Marouane Hajji ne cache pas son bonheur d’être à nouveau sur scène. “Monter sur scène à nouveau est une bénédiction”, a souligné l’artiste avec joie et émotion, tout en saluant l’initiative “innovante” entreprise par Hicham Telmoudi et son orchestre pour animer la scène artistique marocaine, lourdement pénalisée par la pandémie de la Covid-19.

Le jeune interprète de chants soufis, qui a déjà plusieurs albums à son actif, notamment “Wadaa Al Andalous”, “Layali Soufia”, les clips “Haoua Laila” et “Al Houkma Addati” et l’opérette “Madarij Al Kamal”, met en avant l’importance de ce concept, qui “nous permet de rester en contact avec notre

public et donne aux férus l’occasion de retrouver le plaisir d’écouter les meilleures interprétations puisées dans le répertoire de leurs artistes préférés”. Dans les coulisses, M. Adil Akkad, Président de l’Association Marrakech Tarab, veille aux moindres détails de ce spectacle, qui, selon lui, “meuble le paysage artistique marocain dans une conjoncture marquée par l’arrêt total de toute activité culturelle et artistique”. “Nous avons offert notre Riad et mobilisé les moyens techniques et logistiques pour assurer la réussite de cette initiative louable qui enrichit la scène musicale dans la cité ocre”, a-t-il relevé, faisant savoir que l’objectif de son association est de contribuer à la promotion de la musique traditionnelle dans la région Marrakech-Safi.

Un espace digne des mille et une nuits, un jeu de lumières métamorphosant complètement le paysage, une réalisation sonore immersive, des notes musicales soigneusement synchronisées, et une interprétation magique sont tous au rendez-vous... Un vrai moment de joie et de plaisir pour l’œil et l’oreille.

Boseman et “Le Blues de Ma Rainey” en tête des nominations aux SAG Awards

Le défunt Chadwick Boseman a été cité jeudi à deux reprises dans les nominations aux SAG Awards, récompenses décernées par le syndicat des acteurs américains qui sont souvent de bon augure pour la course aux Oscars. Chadwick Boseman, star de

“Black Panther”, décédé l’été dernier à 43 ans d’un cancer du colon qu’il n’avait jamais dévoilé, est en lice pour son rôle de musicien dans “Le Blues de Ma Rainey”, drame dans le Chicago des années 1920, et son second rôle dans “Da 5 Bloods” de Spike Lee. Les deux

films sont également sélectionnés au titre de la “meilleure distribution”, catégorie phare des Screen Actors Guild (SAG) Awards.

Moins en vue que les Golden Globes qui ont annoncé leurs nominations mercredi, les SAG sont considérés par les experts comme un indicateur bien plus fiable des chances d’un film aux Oscars. Avec quelque 10.000 membres, les acteurs constituent en effet le plus gros collège votant pour cette catégorie.

Seuls deux comédiens ont jusqu’à présent reçu un Oscar à titre posthume: Peter Finch pour “Network, main basse sur la télévision” (1976) de Sidney Lumet et Heath Ledger pour “The Dark Knight” (2008) de Christopher Nolan. La partenaire de Boseman dans “Le Blues de Ma Rainey”, Viola Davis, a aussi été retenue par le jury des SAG.

En nombre de nominations, ce film partage la première place avec “Minari”, drame mettant en scène une famille américaine d’origine coréenne qui s’installe dans l’Amérique rurale des années 1980 à la recherche d’une nouvelle vie.

Le film espère rééditer l’exploit de “Parasite” qui avait décroché le prix de la meilleure distribution aux SAG Awards l’an dernier avant d’être sacré “meilleur film” aux Oscars.

“One Night in Miami” et “Les Sept de Chicago”, deux films centrés sur la défense des droits civiques dans l’Amérique des années 1960, sont également en lice dans cette catégorie phare.

L’ex-président Donald Trump a tenté de voler la vedette jeudi matin en annonçant dans une lettre rageuse qu’il démissionnait du syndicat des acteurs, qui avait récemment ouvert une procédure

disciplinaire à son encontre après l’invasion du Capitole par les partisans du milliardaire conservateur.

Dans cette lettre publiée par la télévision Fox News, M. Trump, qui fut pendant longtemps l’animateur de la célèbre émission de télé-réalité “The Apprentice”, balaye d’un revers de main cette procédure disciplinaire: “Tout le monde s’en moque!”. “Je ne veux plus être associé avec votre syndicat (...), vous n’avez rien fait pour moi”, poursuit celui qui est brièvement apparu dans “Maman, j’ai encore raté l’avion!” (1992) ou “Zoolander”.

“Merci”, ont simplement réagi les responsables du syndicat SAG dans un communiqué laconique. Reportés à deux reprises à cause de la pandémie de Covid-19, les 27e SAG Awards seront remis le 4 avril prochain, trois semaines avant la cérémonie des Oscars.



Les Victoires de la musique décernées le 12 février, sans public



La cérémonie de remise des Victoires de la musique, qui récompense les productions de variété française, se déroulera le 12 février près de Paris, sans public, ont annoncé jeudi à l'AFP les organisateurs.

“Nous avons lancé tardivement une demande à la préfecture pour accueillir 1.300 personnes, non pas pour les Victoires en elles-mêmes, mais pour aider le spectacle vivant, qui cherche des solu-

tions (concert-tests) pour ramener des gens dans les salles”, a expliqué à l'AFP le directeur général de l'événement, Jean-Yves de Linarès.

“Cette demande n'a pas été acceptée, c'est vrai qu'elle avait été faite le 28 janvier pour une cérémonie le 12 février, nous n'en faisons pas un drame. Nous allons axer notre soirée sur le live, pour soutenir ce secteur”, a ajouté le responsable.

Une Victoire d'honneur sera remise à Jane Birkin pour l'ensemble de sa carrière. A cette occasion, Etienne Daho, Vanessa Paradis, Eddy de Pretto ou encore Thomas Dutronc interpréteront son répertoire.

Pour cette 36e cérémonie, Benjamin Biolay, présent dans trois catégories grâce à son album “Grand Prix”, arrive en trombe sur la grille de départ dans la liste des nominés.

Bouillon de culture

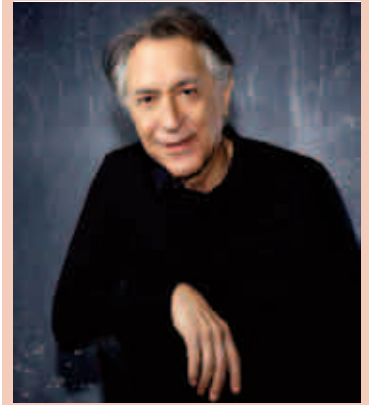
Richard Berry

L'acteur français Richard Berry est visé par des accusations de viols par sa fille aînée, qu'il récuse et sur lesquelles la justice a ouvert une enquête, un mois après la parution du livre de Camille Kouchner qui a mis le thème de l'inceste sur la place publique.

L'enquête préliminaire est ouverte depuis le 25 janvier, jour du dépôt d'une plainte par Coline Berry, 45 ans, dénonçant “des faits de viols et agressions sexuelles sur mineur de 15 ans par ascendant et corruption de mineur”, a précisé mercredi le parquet de Paris à l'AFP. Selon une source proche du dossier, la plaignante, née en 1976 de l'union entre Richard Berry et l'actrice Catherine Hiegel, n'a pas encore été entendue.

Cette affaire, qui vise une figure du cinéma et du théâtre, éclate alors que le sujet de l'inceste est depuis un mois sur la place publique, après la parution de “La Familia Grande”, récit de Camille Kouchner, fille du fondateur des “French Doctors” Bernard Kouchner, où elle accuse son beau-père, le politologue Olivier Duhamel, d'avoir agressé sexuellement son frère jumeau dans les années 1980.

Le gouvernement s'est saisi du sujet, et le président Emmanuel Macron a déclaré vouloir “adapter” le droit pour protéger les enfants victimes. Richard Berry, 70 ans, conteste en bloc les accusations et a martelé dès mardi : “je démens de toutes mes forces et sans ambiguïté ces accusations immondes”.



On pourra bientôt dormir dans la maison du tueur du “Silence des agneaux”



La maison où le tueur en série “Buffalo Bill” du “Silence des agneaux” séquestre ses victimes et qui a servi au tournage de plusieurs scènes du film, proposera bientôt des chambres à louer, avec visite des lieux et de la fameuse cave de l'horreur.

Située à Perryopolis, dans la grande banlieue de Pittsburgh (Pennsylvanie), cette demeure de 216 m² construite en 1910 a conservé l'essentiel de l'aménagement intérieur vu dans le long métrage aux cinq Oscars de Jonathan Demme, même si le papier peint est légèrement différent.

Vendue il y a cinq ans pour 195.000 dollars, elle vient d'être rachetée 290.000 dollars par un décorateur de cinéma, Chris Rowan, qui veut en faire un lieu touristique, avec la possibilité, plus tard cette année, de louer une chambre, a indiqué sa porte-parole à l'AFP.

Les clients qui séjourneront dans la maison pourront la visiter, y compris la cave dans laquelle Jame Gumb, alias Buffalo Bill, séquestre les femmes qu'il enlève, et où des plans ont été tournés pour “Le silence des agneaux”, sorti en 1991.

Le nouveau propriétaire, qui est notamment spécialisé dans la décoration de plateaux de cinéma, prévoit de recréer l'atelier sordide de Buffalo Bill, et de construire une réplique du puits dans lequel Jame Gumb laisse ses victimes.

Ce puits n'existe pas dans la maison actuelle et les scènes correspondantes du film ont été tournées en studio.

L'agent immobilier Eileen Allan, de Berkshire Hathaway, qui a confirmé à l'AFP avoir vendu le bien à Chris Rowan, avait mis en ligne sur YouTube une visite filmée de la maison.



Drew Barrymore révèle où trouver ses tenues à petits prix

Qui n'a jamais rêvé d'avoir le même look qu'une star aperçue à la télévision ? Et bien, c'est aujourd'hui possible grâce à Drew Barrymore. A travers les réseaux la star dévoile toutes les tenues qu'elle porte dans son émission de télé. Et nous indiquent où les trouver... sans se ruiner !

Drew Barrymore adore partager ses astuces. Après avoir dévoilé son soin préféré pour cheveux à moins de 10€, l'actrice décrypte les tenues qu'elle porte lors de son émission «The Drew Barrymore Show» diffusée aux Etats-Unis. Une chose est sûre, côté style elle assure !

Aidée par le styliste Lee Haris, l'actrice de 45 ans nous éblouit à chacune de ses apparitions. La belle hollywoodienne s'amuse avec la mode et elle a bien raison ! Un jour bohème, un autre jour working girl... Son émission TV devient un véritable show stylistique où les marques les plus prisées sont mises en avant comme Givenchy, Chloé, Max-Mara ou encore Céline. Des noms qui font rêver

les plus fashionistas... Alors si vous êtes à court d'inspiration niveau look, on vous conseille vivement d'aller faire un tour sur la page Instagram de l'émission qui nous montre l'envers du décor et les séances d'essayage de Drew Barrymore (entre autres).

Bonne nouvelle ! Si les tenues de l'actrice sont très inspirantes mais rarement à portée de notre porte-monnaie, elle nous propose en bonus où trouver des équivalents de ses pièces fétiches portées sur le plateau de l'émission, mais à des prix beaucoup plus accessibles ! En scrollant sur la droite de certaines des photos, on découvre avec plaisir des montages mettant en avant des marques populaires comme Mango, Asos ou encore Amazon Fashion mais aussi des marques peu connues en dehors des Etats-Unis telles que Macys, Belk, Madewell... Grâce à Drew Barrymore, il n'aura jamais été aussi simple de s'habiller comme une célébrité.



Eva Mendes dément les rumeurs de chirurgie esthétique

Eva Mendes a démenti les rumeurs selon lesquelles une opération de chirurgie plastique est à l'origine de sa décision de se mettre en retrait des réseaux sociaux.

La star de Hitch, qui a deux filles, Esmeralda, six ans, et Amada, quatre ans, avec Ryan Gosling, a récemment déclaré à ses fans sur Instagram qu'elle passerait moins de temps en ligne pour être plus «présente» auprès de sa famille, après que l'une de ses filles l'a critiquée pour être toujours sur son téléphone. Cependant, tous ses abonnés n'ont pas cru à ses explications lorsqu'elle est revenue sur Instagram ce week-end pour souhaiter un joyeux anniversaire à une amie. «Elle s'est fait refaire quelque chose et je ne pense pas qu'elle aime le résultat... elle était belle sans», a écrit un internaute pour justifier l'absence de l'actrice.

La réponse de la compagne de Ryan Gosling ne s'est pas fait attendre. «Hmmm. Je ne sais pas pourquoi je vous réponds mais me voilà. Je poste moins parce que je veux vraiment être présente pour ma famille. Mes petites ont besoin de moi et poster prend trop de temps. En ce qui concerne des opérations, j'en ferai quand j'en aurai envie. Mais non, ce n'est pas la raison. La raison, c'est que je ne peux personnellement pas jongler avec la famille et les réseaux sociaux. Donc, scoop de l'année, je choisis la famille. Plein d'amour pour vous tous», a-t-elle rétorqué.

L'actrice a ensuite pris un moment pour répondre à un fan qui l'avait applaudie pour avoir mis sa «famille d'abord». «Merci de comprendre», a écrit Eva Mendes.



Le petit effort de Kate Middleton pour se fondre dans la famille royale

Kate Middleton s'impose avec style. Ce dimanche 31 janvier, la duchesse de Cambridge s'est adressée à ses followers pour lancer la semaine consacrée à la santé mentale des enfants. Dans une courte vidéo où elle se filme en selfie, la mère de George, Charlotte et Louis a décidé d'apparaître en pleine campagne, un épais bonnet à pompon sur la tête. Loin du protocole habituel, Kate Middleton se montre naturelle et spontanée, pour mieux faire passer un message qui lui tient particulièrement à cœur.

Depuis son entrée dans la famille royale en 2011, Kate Middleton a su s'imposer comme un atout incontournable de la Couronne. A ses débuts pourtant, la jeune roturière apparaissait très timide, et ses prises de parole étaient rares. Pour l'aider, de nombreux communicants lui ont fourni de précieux conseils.

Un surtout : modifier sensiblement sa voix, pour se fondre parfaitement au sein

de la famille royale et faire preuve de classe, rapportent nos confrères britanniques de The Express.

"Bien que Kate ait toujours bien parlé, elle n'avait peut-être pas un accent aussi prononcé lorsqu'elle a rejoint la famille", assure Jon Briggs, expert en discours. L'accent de la duchesse de Cambridge aurait changé au fur et à mesure de son intégration chez les Windsor. "Les conversations simples [de Kate], pour mieux faire passer un message ou parler aux écoles primaires, révèlent que, même si elles sont bien intentionnées, constituent une classe à part", analyse Jon Briggs.

Depuis son mariage avec le prince William en 2011, Kate Middleton a beaucoup appris. Rigoureuse, déterminée, la duchesse de Cambridge n'a commis aucun faux pas. L'épouse du futur héritier du trône a maintes fois prouvé qu'elle avait l'étoffe d'une reine.



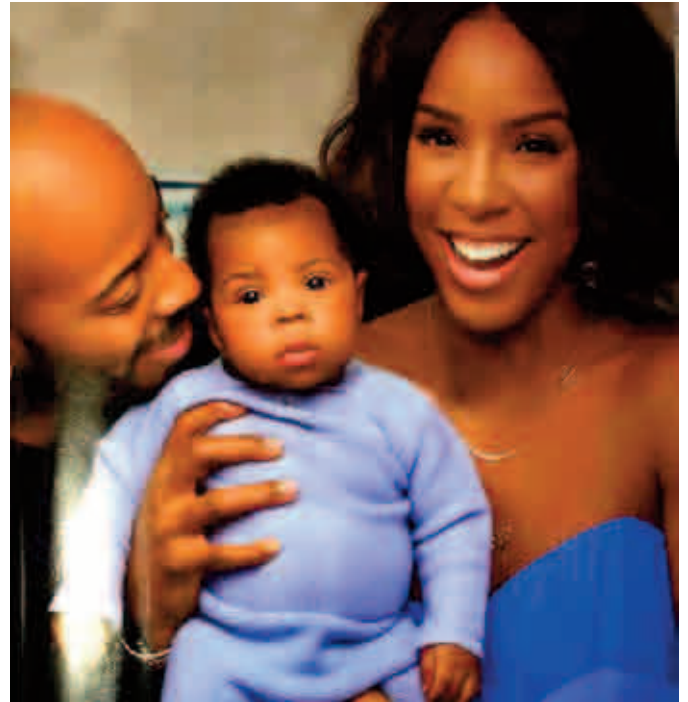
Ivanka Trump et Jared Kushner ont quitté leur maison de location à Washington

Washington DC, c'est fini. La politique aussi. Ivanka Trump et son mari Jared Kushner sont partis s'installer à Miami. Ils n'ont pas encore décidé de ce qu'ils allaient faire professionnellement mais veulent d'abord prendre du temps pour eux et leurs enfants avant d'y réfléchir. Le couple logera un an dans le très chic immeuble The Arte à Miami (loyer mensuel de 32.800 euros) en attendant que sa maison sur l'île privée Indian Creek soit entièrement rénovée. Mais qu'advient-il de leur maison à Washington alors ? Elle a tout simplement été remise en location. Pour y habiter, il faut tout de même être capable de déboursier 14.800 euros par mois.

Cette immense propriété, qui se situe dans le quartier de Kalorama, où vivent notamment Barack Obama et Kamala Harris, dispose de six salles bains et demi, d'un ex-

térieur de style ancien mais d'un intérieur décrit comme "très moderne" dans l'annonce. Et que les futurs habitants se rassurent, la villa est dans un excellent état. Pour le prouver, l'agent immobilier Rodrigo Valderrama assure dans son annonce qu'Ivanka Trump et Jared Kushner étaient de "merveilleux locataires", selon des propos rapportés par le Washington Examiner.

Rodrigo Valderrama ne tarit pas d'éloges sur la famille Trump-Kushner. Il les décrit aussi comme des locataires "généralistes" et "ponctuels", des gens "bien sous tout rapport", selon ses propres mots. Autre avantage de cette résidence : la sécurité. Avec des voisins comme Barack Obama et Kamala Harris, nul doute que la surveillance vidéo est partout et les patrouilles de police régulières.



Kelly Rowland de nouveau maman

Les félicitations sont de rigueur. Kelly Rowland a donné naissance à son deuxième enfant. L'ancienne chanteuse des Destiny's Child a décidé d'annoncer la bonne nouvelle sur son compte Instagram. Elle a posté une adorable photo de son nouveau-né accompagné de la légende suivante : «Le vingt-et-unième jour de cette vingt-et-unième année de ce vingt-et-unième siècle, Noah Jon Witherspoon est venu nous saluer. Nous sommes profondément reconnaissants». Elle a ajouté que le bébé était né à 20h13, qu'il pesait 3,5 kilogrammes et mesurait 48 centimètres. Il s'agit du deuxième enfant de Kelly Rowland et de son mari, Tim Weatherspoon. Ils sont également parents d'un autre petit garçon, Titan, âgé de 6 ans, qui pose tout sourire en compagnie de son nouveau petit frère pour

la photo. En octobre dernier, la star avait confié à «Us Weekly» s'être inspirée de Beyoncé pour cette nouvelle maternité : «Durant ma première grossesse, je me sentais très maternelle. Durant celle-là, je ne sais pas, quelque chose s'est passé. J'ai senti comme si un petit côté sexy était venu s'ajouter. Je me souviens avoir parlé à l'une de mes amies et elle était genre : «Oh mon Dieu, tu dois profiter de ça». C'est Beyoncé qui m'a vraiment inspirée à mettre la barre plus haute pour mes habits de maternité même si c'était pour rester à la maison».

Il y a quelques mois pourtant, la chanteuse avait confié sa difficulté à faire carrière dans l'ombre de Beyoncé. Kelly Rowland avait avoué s'être torturée pendant des années à force d'être constamment comparée à la femme de Jay-Z.

Billie Eilish admet avoir essayé de perdre du poids avec des pilules

Billie Eilish a admis avoir essayé les pilules amaigrissantes lorsqu'elle n'avait que 12 ans. En interview avec Vanity Fair, la chanteuse de 18 ans a effectivement confié que ses complexes corporels avaient commencé très tôt et auraient pu énormément nuire à sa santé mentale et physique.

"Je me souviens avoir pris une pilule qui était censée me faire perdre du poids mais qui ne faisait que me faire faire pipi au lit quand j'avais 12 ans", a-t-elle partagé. "C'est juste fou. Je ne peux même pas croire que je... wow. Ouais."

Au cours de cette interview, Billie a également évoqué la controverse qui est survenue en 2020 lorsque des photos d'elle dans un t-shirt près du corps ont suscité des commentaires négatifs sur son apparence, avouant que sa

famille s'était inquiétée de l'effet que ces trolls auraient sur elle.

"Je pense que mon entourage était plus inquiet que moi", a-t-elle expliqué. "Parce que la raison pour laquelle je m'automutilais, c'était à cause de mon corps. Pour être tout à fait honnête avec vous, je n'ai commencé à porter des vêtements amples qu'à cause de mon corps. (...) J'étais vraiment, vraiment heureuse, surtout, d'être dans cette phase de ma vie, parce que si cela s'était passé il y a trois ans, alors que j'avais cette horrible relation avec mon corps, ou quand je dansais beaucoup il y a cinq ans, je ne mangeais pas vraiment. J'étais en train de mourir de faim. Je pensais que j'étais la seule à devoir gérer ma haine envers mon corps, mais apparemment, Internet déteste aussi mon corps. Donc c'est génial."



Horizons

Les dangers d'une reprise mondiale inégale



À l'instar des vaccins contre la COVID-19, la reprise économique ne sera pas répartie de manière égale à travers le monde au cours des deux prochaines années. Malgré le soutien politique considérable fourni par les gouvernements et les banques centrales, les risques économiques demeurent profonds, et pas seulement pour les économies émergentes exposées à des difficultés imminentes de dette, ni seulement pour les pays à revenu faible confrontés à une aggravation dramatique de la pauvreté. La victoire sur le coronavirus étant encore très lointaine, et à l'heure d'un populisme puissant, d'une dette mondiale record, ainsi que d'une normalisation des politiques qui s'annonce inégale, la situation demeure précaire.

Il ne s'agit pas d'oublier les bonnes nouvelles des 12 derniers mois. Des vaccins efficaces ont été mis à disposition en un temps record, beaucoup plus rapidement que l'avaient prédit la plupart des experts. La réponse monétaire et budgétaire massive a permis de bâtir un pont en direction d'une fin tant espérée de la pandémie. Les populations ont également appris à mieux vivre avec le virus, avec ou sans l'aide des autorités nationales.

Mais si les perspectives de croissance à travers le monde se révèlent bien meilleures que beaucoup le prédisaient dans les premiers jours de la pandémie, la récession actuelle reste catastrophique. Le Fonds monétaire international s'attend à ce que les Etats-Unis et le Japon ne retrouvent pas leur niveau de production pré-pandémique avant le deuxième semestre de cette année. La zone euro et le Royaume-Uni, dont la production décline à nouveau, ne retrouveront quant à eux pas ce niveau avant l'année 2022.

L'économie chinoise combat dans sa propre catégorie, et devrait d'ici la

fin de l'année 2021 enregistrer une croissance de 10 % par rapport à la fin 2019. Mais à l'autre extrémité du spectre, nombre d'économies en voie de développement et marchés émergents pourraient avoir besoin de plusieurs années pour retrouver leur trajectoire pré-pandémique. La Banque mondiale estime que la pandémie de la COVID-19 devrait pousser vers la pauvreté 150 millions de personnes supplémentaires d'ici la fin 2021, sur fond d'insécurité alimentaire galopante.

Les divergences observées dans les projections de performance sont très nettement liées au calendrier de disponibilité des vaccins, qui devraient être largement mis à disposition des économies développées et de certains marchés émergents d'ici le milieu de cette année, mais pour lesquels les populations des pays pauvres devront probablement attendre jusqu'en 2022 voire au-delà.

Un autre facteur réside dans le fossé considérable qui existe entre les pays riches et les pays pauvres en termes de soutien macroéconomique. Dans les économies développées, les dépenses publiques et baisses d'impôts supplémentaires face à la crise de la COVID-19 ont atteint en moyenne environ 13 % du PIB, et les prêts et garanties à nouveau 12 % du PIB. Par opposition, les augmentations de dépenses publiques et les réductions fiscales dans les économies émergentes n'ont représenté au total qu'environ 4 % du PIB, et les prêts et garanties 3 %. Au sein des pays à revenu faible, ces chiffres ne dépassent pas 1,5 % du PIB en soutien budgétaire direct, et sont insignifiants sur les plans des garanties.

Avant la crise financière de 2008, les économies émergentes disposaient de bilans relativement solides comparés à ceux des pays développés. Seulement voilà, elles sont entrées dans la

crise avec sur les épaules une dette privée et publique beaucoup plus lourde, et sont par conséquent aujourd'hui beaucoup plus vulnérables. Beaucoup se retrouveraient actuellement en très grande difficulté sans la présence de taux d'intérêt proches de zéro dans les économies développées. Et malgré ces taux, une vague croissante de défauts souverains s'observe actuellement, notamment en Argentine, en Equateur et au Liban.

De fait, un épisode de «taper tantrum 2.0» approche du sommet de la liste des choses susceptibles de mal tourner, et risquerait, s'il se produisait, de ne pas impacter seulement les marchés émergents. L'épisode de taper tantrum de 2013 était survenu lorsque la Réserve fédérale américaine avait commencé à évoquer la possibilité de normaliser tôt ou tard sa politique monétaire, déclenchant alors d'immenses flux sortants de fonds hors des marchés émergents. Cette fois-ci, la Fed s'efforce de signaler qu'elle n'a pas l'intention de rehausser les taux d'intérêt avant un long moment, allant même jusqu'à introduire un nouveau cadre monétaire qui équivaut pour l'essentiel à la promesse de maintenir le pied sur la pédale jusqu'à ce que le chômage retombe au plus bas.

Cette politique est tout à fait logique. Comme je le répète depuis 2008, laisser l'inflation augmenter temporairement jusqu'au-dessus de l'objectif de 2 % de la Fed ferait beaucoup plus de mal que de bien dans un environnement caractérisé par des niveaux élevés de dette, et par une production encore inférieure à son niveau potentiel. On dénombre en effet aujourd'hui neuf millions de travailleurs de moins qu'il y a un an aux Etats-Unis.

Si les Etats-Unis atteignent toutefois leurs objectifs de vaccination d'ici l'été, et que les mutations du coronavi-

rus demeurent sous contrôle, des prévisions d'augmentation des taux d'intérêt zéro par la Fed pourraient bien apparaître en nombre. C'est d'autant plus probable compte tenu de l'épargne colossale que de nombreux Américains ont accumulée, en raison d'une part de l'augmentation du prix des actifs, et d'autre part des aides publiques que de nombreux bénéficiaires ont préféré conserver en épargne.

Bien que les politiques de taux d'intérêt ultra-faibles à travers le monde contribuent à prévenir les cicatrices à long terme, nombre de grandes sociétés, dont les entreprises du Big Tech, n'ont pas besoin d'aide pour propulser le cours de leurs actions jusqu'à des sommets. Ceci alimente inévitablement une colère populiste (que l'on a pu entrevoir dans la réaction de certains responsables politiques américains face à la récente guerre autour du prix des actions GameStop).

L'inflation a beau rester obstinément faible pour le moment, une explosion suffisamment puissante de la demande pourrait la faire grimper, et conduire la Fed à élever ses taux plus qu'elle ne le prévoit actuellement. L'effet ricochet d'une telle démarche sur les marchés des actifs créerait une scission entre les forts et les faibles, et frapperait particulièrement violemment les marchés émergents. Dans le même temps, les dirigeants politiques, même aux Etats-Unis, finiront par devoir laisser les faillites survenir et la restructuration avoir lieu. Une vague croissante de reprise est inéluctable, qui cependant ne remettra pas tous les navires à flots.

Par Kenneth Rogoff
Professeur d'économie et de politique publique à l'Université de Harvard et récipiendaire du prix Deutsche Bank 2011 en économie financière

Lokman Slim, esprit critique, militant et intellectuel libanais

Portrait



Lokman Slim, tué jeudi, était un militant sans concession envers le Hezbollah et le reste de la classe politique du Liban, mais aussi un intellectuel voulant transcender les clivages confessionnels et réconcilier les mémoires d'un pays meurtri par la guerre civile.

Issu de la haute bourgeoisie chiite, fils d'un avocat de renom et d'une mère égyptienne, ce partisan acharné de la laïcité était une des rares voix dissidentes au sein de sa communauté.

En costume cravate, le crâne dégarni, arborant une barbe poivre et sel ou rasé de près, sur les plateaux de télévision, il assénait méthodiquement et calmement ses critiques incisives envers le Hezbollah chiite, qu'il qualifiait de "milice".

Mais cet ancien étudiant en philosophie à Paris, mort à l'âge de 58 ans, était aussi un penseur prolifique et touche à tout, essayiste, réalisateur de documentaires et militant des droits humains.

Derrière les murs de la cossue villa Slim dans la banlieue sud de Beyrouth, fief du Hezbollah, le chercheur travaillait sur des problé-

matiques en lien avec la mémoire, la justice transitionnelle et les disparus de la guerre civile (1975-1990).

Avide lecteur, amoureux de la langue arabe classique, polyglotte, il avait installé les bureaux de son association dans la maison familiale, où se tenaient régulièrement conférences, expositions photos et projections de film.

Cofondée avec son épouse allemande Monika Borgmann, son association Umam documentation et recherche avait lancé un ambitieux projet d'archivage et de documentation de la guerre civile.

Pourfendeur d'un système politique miné par le confessionnalisme, il partait du principe que le Liban ne pourrait jamais aller de l'avant sans avoir confronté les démons du passé.

Sur les réseaux sociaux, au Liban et à l'étranger, les hommages se sont multipliés de la part de chercheurs, de journalistes, de militants, mais aussi des chancelleries occidentales.

Hana Jaber, une amie, se rappelle des remarques de son frère qui fut le professeur d'histoire de Lokman Slim au lycée.

Il "ne tarissait pas d'éloge sur l'érudition et l'esprit critique de cet élève très à part (...) Lokman comme personne se résumait en un mot: la noblesse d'âme", a raconté à l'AFP cette chercheuse associée à la chaire de l'histoire du monde arabe contemporain au Collège de France.

Considéré par les partisans du Hezbollah comme un agent des Américains, Slim assurait à son entourage qu'il n'était pas inquiet pour sa sécurité. Car il pensait que s'il venait à être assassiné, le coupable serait trop facilement désigné.

Le portail de sa maison était toujours ouvert, sans mesures de sécurité. "Je lui demandais tout le temps: +Lokman, tu n'as pas peur d'exprimer aussi librement ton opinion?+ Il me répondait: +La mort ne me fait pas peur+", a raconté jeudi à l'AFP sa sœur Rasha al-Ameer. "Il ont tué un être exceptionnel", a-t-elle ajouté.

Après des études à Paris dans les années 80, il ouvre au Liban Dar al Jadeed, une maison d'édition qui veut encourager de jeunes auteurs aux idées novatrices. Il fera traduire pour la première fois en arabe les

écrits de l'ancien président iranien réformateur Mohammad Khatami. Plus récemment, il a coréalisé avec son épouse deux documentaires. Le premier, Massaker, sur les massacres en 1982 dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila, récompensé en 2005 à la Berlinale.

Dans le second, réalisé en 2016, d'anciens prisonniers libanais en Syrie racontent les sévices qu'ils ont vécus dans la tristement célèbre prison de Palmyre. "Lokman Slim était à l'avant-garde de la lutte contre l'impunité dans le Liban d'après-guerre, défendant activement le droit à la justice et à la vérité des familles de disparus", a rappelé Amnesty International. "Aujourd'hui, il est la victime d'un schéma vieux de plusieurs décennies et qui a toujours garanti l'impunité pour les (auteurs des) assassinats ciblés de militants, de journalistes et d'intellectuels", a ajouté l'ONG.

Fin 2019, en plein mouvement de révolte contre la classe politique, jugée corrompue et incompétente, Lokman Slim avait signalé avoir reçu des menaces en raison de ses positions hostiles au Hezbollah.

STE « MULTI PRO HOLDING »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.O.R.E du 07.01.2021 de la Sté « MULTI PRO HOLDING » SARL, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Angle Hamou Zayani et Avenue Abdelkrim et Khat-tabi V.N.

* Refonte des statuts.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 29.01.2021 sous le n° de dépôt 478/2021, et le RC n° 61 093.

LA GERANTE

N° 831/PA

« FIDUMAHBOUB » SARL

Cabinet de Conseils Juridique & Fiscales
Tél : 06 63 22 19 29

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L. AU

Société

« CA EQUIPEMENT »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée et enregistré le 12/01/2021, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : CA EQUIPEMENT S.A.R.L AU
Objet social : - MENUISERIE ALUMINIUM, METALLIQUE
Siège social : 10 RUE LIBERTÉ ETG 3 APT 5 CASABLANCA

Capital social : fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :

- Mr CHATER ABDELOUHAB 1000 Parts de 100 dhs chacune.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution.

Gérance : la société est gérée par Mr CHATER ABDELOUHAB.

Registre de commerce : la société inscrit au registre de commerce de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 487695 dépôts légaux N° 763521 LE 02/02/2021
Extrait et mention pour la gérance.

N° 832/PA

* STE PARA TAHA *

S.A.R.L

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte du 01 décembre 2020 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont.

1- DENOMINATION : * STE PARA TAHA *

2- FORME JURIDIQUE : S.A.R.L

3- OBJET : NEGOCIANT, VENTE ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS PARAPHARMACEUTIQUES

4- DURÉE : 99 ans.

5- CAPITAL SOCIAL : 100.000.00 DHS

1) M. ADLAOU MOHAMMED : 50.000.00 DHS

1) Mme KALNA FATIMA : 50.000.00 DHS

TOTAL : 100.000.00 DHS

6- LA SOCIÉTÉ SERA GEREE PAR M. : ADLAOU MOHAMMED & Mme : KALNA FATIMA

7- SIEGE SOCIAL : 11 RUE

13 HAY AMAL 1 RD CASABLANCA.

8- Le registre de commerce à été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 février 2021 sous le N° 488241. Patente N° : 33650797.

N° 833/PA

AZ CONSULTING

48 BD HASSAN II

BENSLIMANE

TEL: 06 61 38 51 70

« ESPACE HAJORA »

S.A.R.L. AU

Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/10/2020 à BENSLIMANE , il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : « ESPACE HAJORA » S.A.R.L. AU.

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique;

- Objet : Exploitation de milk-bar.

- Capital : 100 000.00 DHS.

- Siège social : Lotissement Jnane Park RDC IMMUEBLE N 144 BENSLIMANE.

- Gérance : Mr HABIBOU ABDELHAKIM

- Durée de la société : fixée à 99 ans .

- Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre .

- Le dépôt légal est effectué au TPI de BENSLIMANE sous le N° 68/2021 du 03/02/2021 registre de commerce N° 6625 à BENSLIMANE.

N° 834/PA

SMART CONSO S.A.R.L

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 14 JANVIER 2021, il a été établi les statuts d'une Société SARL.

DENOMINATION : «SMART CONSO » SARL

OBJET :
• Import export et négoce du matériels électriques, hydrauliques et agricoles.

SIEGE SOCIAL : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce :

- Mr MABRAD YOUSSEF : 500 parts

- Mme. ZAINEB MOUSALI : 400 parts

- Mme. FATIMA SEYAD : 100 parts

GERANCE : Mme. FATIMA SEYAD

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 19/01/2021 sous le N°761736.

N° 835/PA

AL ARABIA

MAINTENANCE

S.A.R.L AU CAPITAL

DE 100.000,00 DH

DISSOLUTION

I) Aux termes du P.V. de l'A.G.E en date du 25/01/2021 , les associés de la Société dite : « AL ARABIA MAINTENANCE » a décidé de : Prononcer la dissolution de la société

à compter de ce jour . Et Nommer en qualité de liquidateur MR. AYMEN BADR ALY BADR.

- Fixer le siège de la liquidation à et de correspondance à HAY LALLA MERIEM BLOC 4 N°19 CASABLANCA.

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de CASABLANCA le 04/02/2021 sous le N° 764121.

N° 836/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE

DE L'INTÉRIEUR

PROVINCE

DE BOULEMANE

COMMUNE

DE MISSOUR

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°01 / C.M/2021

Le 02 Mars 2021 à 10

HEURES , il sera procédé en séance publique dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Missour, Province de Boulemane , à l'ouverture des plis relatif à l'affermage du souk hebdomadaire de Missour à la commune de Missour ; Province de Boulemane .

- Le dossier peut être retiré au bureau des marchés à la commune, il peut également être téléchargé, à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma .

- Le dossier d'appel d'offre peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00 dirhams.

- L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 681 200,00 dhs (Six Cent Quatre Vingt et Un Mille Deux Cents Dirhams 00 cts.

- Le contenu la présentation-nous que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent également soumissionner électroniquement à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N.B : Les photocopies des documents doivent être certifiées conformes à l'original .

N° 837/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Région Marrakech-Safi

Province Rhama

Conseil Provincial

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 03/03/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhama pour :

AO n° : AO n° : 01 /2021/BP : relatif à :

Achat de carburant et lubrifiant

Caution provisoire : 9

000,00DH (Neuf mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent vingt trois mille cent cinquante huit dirhams (523 158.00DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhama. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhama.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception

- Soit par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de la consultation

N° 838/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Région Marrakech-Safi

Province Rhama

DFL/SBM

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 02/03/2021 à 10H00 :

il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhama (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhama pour :

AO n° : 01 /2021/BG : relatif à :

Achat de carburant et lubrifiant

Caution provisoire : 10 000,00DH (Dix mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : sept cent quarante deux mille cent vingt quatre dirhams (742 124.00DHS)

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhama. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit par voie électronique - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de la consultation architecturale.

N° 840/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Intérieur

Province Rhama

Secrétariat général

DFL/SBM

AVIS DE LA

CONSULTATION

ARCHITECTURALE

N° :02/2021/INDH

Le 02/03/2021 à 11 H 30 ,

il sera procédé, dans les bureaux de la salle des réunions au secrétariat à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour objet : ETUDE ET LE SUIVI TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR TALIB A LA CT LMAHARA PROVINCE RHAMNA

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à au bureau du secrétariat général de la province Rhama , Il peut également être téléchargé à partir du portail des

marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 1 500 000,00 DHS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit par voie électronique - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de la consultation architecturale.

N° 842/PA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit par voie électronique - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de la consultation architecturale.

N° 844/PA

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau sus-indiqué

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit par voie électronique - soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.B.M.

Avis rectificatif

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public que le budget prévisionnel maximum relatif à la consultation architecturale N° : 03/INDH/2021 relatif à : **ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 UNITES PRESCOLAIRES AUX CERCLES RICH ET MIDELT (14 UNITES TYPE1 ET 4 UNITES TYPE 2)- PROVINCE DE MIDELT**, prévue pour le 25/02/2021 à 11H30 a été modifié comme suit :

- Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : **(3 738 000.00 DHS HT (TROIS MILLION SEPT CENT TRENTE HUIT MILLES DHS HT).**

N° 843/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH SAFI
PROVINCE DE SAFI
CONSEIL PROVINCIAL DE SAFI

AVIS DE REPORT D'OUVERTURE DES PLIS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/BP/2020

Le président du conseil provincial de Safi, informe le public que l'appel d'offres ouvert N° 19/BP/2020 relatif aux **travaux d'éclairage public de l'avenue Mohammed Belkhadir à la ville de Safi.**

Publié dans les journaux suivants :

- Libération n° 9211 du 8 janvier 2021
- Risalat al oumma n° 11719 du 8 janvier 2021

Est reporté à la date du **22 Fevr 2021** à 11 h00 au siège du conseil provincial de Safi.

N° 844/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech - safi
Province Rhamna
CONSEIL PROVINCIAL

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 03/03/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 12H00 : AO n° : **04/2021/BP** : relatif à : **Travaux de construction de mur de clôture du souk hebdomadaire à la C.T skhour rhamna Province RHAMNA**

Caution provisoire : **50 000,00DH (cinquante mille dirhams)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cent trente deux mille soixante huit dirhams (1 132 068.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Qualification exigés	Classe
A	A2 ET A5	4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article **5 du règlement de la consultation.**

N° 847/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech - safi
Province Rhamna
CONSEIL PROVINCIAL

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 03/03/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 10H30 : AO n° : **02/2021/BP** : relatif à :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE SIDI BOUBKER PROVINCE RHAMNA

Caution provisoire : **120 000,00DH (Cent Vingt Mille dhs)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq millions six cent trente huit mille vingt dirhams et 0,00 cts (5 638 020,00DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Classe	Qualification
2	3	B5

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article **05 du règlement de la consultation**

Nb :
- Les échantillons à déposer au plus tard 02/03/2021 à 14 heures.

N° 845/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech - safi
Province Rhamna
CONSEIL PROVINCIAL

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 03/03/2021 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour :

A 11H30 : AO n° : **03/2021/BP** : relatif à :

AMENAGEMENT POUR LES MARCHANDS AMBULANTS : LOT ELECTRIFICATION 2°1° CATEGORIE DE 25 BOUTIQUES A LA ZONE COMMERCIALE DU QUARTIER AL WARDIA - BENGUERIR PROVINCE RHAMNA

Caution provisoire : **20 000,00DH (Vingt Mille dhs)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **SEPT CENT MILLE HUIT CENT DHS (700 800.00 DHS)**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

il est exigé des concurrents, la production de la copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans, classe et qualification suivant :

le secteur	Classe	Qualification
J	4-1	J4

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception
- Soit par voie électronique : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article **04 du règlement de la consultation**

N° 846/PA

SOCIÉTÉ
« ALAMANCOM »
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE
800.000,00DH
SIEGE SOCIAL : N° 24
RUE 8 LOT 108 KAOUKI
SAFI
Suivant délibérations de
l'assemblée extraordinaires
du 29/12/2020, il a été décidé :
1) La dissolution anticipée
de la société suite à une situation nette inférieure au quart du capital social.
2) La nomination de M. KHAOUTI ABDELLAH en tant que liquidateur demeurant à SAFI, N° 112 RUE 14 LOT LAGHFRATE QU KAOUKI et mettre fin ainsi à ses fonctions de gérant de la société ;

3) La fixation du siège de la liquidation au siège social : SAFI, N° 24 RUE 8 LOT 108 KAOUKI
4) La forme juridique de la société : Société à Responsabilité Limitée « en liquidation »
5) Lieu de correspondance : SAFI, N° 24 RUE 8 LOT 108 KAOUKI
6) Dépôt des actes de liquidation au greffe du tribunal de 1ERE INSTANCE DE SAFI
• Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de SAFI, le 20/01/2021 sous le n° 21/56.
POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANTE
N° 852/PA

ABDA FOURNITURE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE
AU CAPITAL DE :
100.000,00 DH
SIEGE SOCIAL DE LA LIQUIDATION: N° 25 AV MOHAMMED V VILLE NOUVELLE SAFI
Au x terme de la décision ordinaire de l'associé unique en date du 05/01/2021 il a été décidé :
- la Radiation et la clôture de liquidation
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1er instance de SAFI le 13/01/2021 , sous le n° 25.
N° 853/PA
FILATURE SIDI M'SAHEL
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

AU CAPITAL DE
8.000.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : ANCIEN
SIEGE SOCIAL : KM 7
ROUTE HAD HRARA
SAFI
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 13/01/2021, il a été décidé :
- Dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation
- Nomination de M. MOHAMMED BOUAICHA en tant que liquidateur et dé-

termination de ses obligations et pouvoirs
- De mettre de fin à ses fonctions de gérant de la société à compter de ce jour.
- Pour les besoins de la liquidation, l'adresse de la nouvelle domiciliation est fixée au N° 01 RUE AJROUM SENHAJI AV CHAKIB ARSALANE JNANE CHEKKOURI SAFI
- Avant l'expiration du troisième mois suivant l'inscription du procès-verbal de dissolution au Registre

de commerce, de réunir les associés afin de statuer, par vote, sur les opérations de Liquidation aux conditions de majorité requises pour les décisions ordinaires ;
- Pouvoirs conférés pour l'accomplissement des formalités
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de SAFI le 02/02/2021 sous le n° 109
Pour extrait et mention
La Gérante
N° 854/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D ALHOUZ
COMMUNE DE SETTI FADMA

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/CSF/2021**

Le président de la commune territoriale de setti fadma annonce au publique que l'appel d'offres ouvert n° 01/CSF/2021 ayant pour objet : **Travaux de réseau d'assainissement liquide au douar Amazer .**

est modifié comme suit :

- Il est reporté à la date du 05 mars 2021 à 11h00 au lieu de 26 février 2021 à 11h .

N° 850/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D ALHOUZ
COMMUNE DE SETTI FADMA

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/CSF/2021**

Le président de la commune territoriale de setti fadma annonce au publique que l'appel d'offres ouvert n° 02/CSF/2021 ayant pour objet : **Travaux de cloturation pour cimetières des douars tagadirte , anfgayne , ihjjamen et wigrane à la commune de setti fadma .**

est modifié comme suit :

- Il est reporté à la date du 05 mars 2021 à 12h00 au lieu de 26 février 2021 à 12h .

N° 851/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Caidat Ras El Ain
Cercle Ben Ahmed Aljanoubia
Commune Ras El Ain Chaouia

Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 01/RAS/2021

Le 02/03/2021 à 11 heures du matin, il sera procédé aux bureaux du président de la Commune Ras El Ain Chaouia Province de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif aux :

Travaux d'AMENAGEMENT DES PISTES RURALES A LA COMMUNE RAS EL AIN CHAOUIA (GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DES CHEMINS VICINAUX)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune Ras El Ain Chaouia Province de Settat Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000.00 Dh (vingt mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.717.020.000DH TTC un million sept cent dix sept mille vingt dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune Ras El Ain Chaouia Province de Settat .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du Règlement de consultation.

Le certificat de qualification et de classification minimum:

Secteur	Classe	Qualification
B	04	B1 travaux de terrassement routiers courants

N° 849/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/DPETLE/Lar 2021**

Le 02 MARS 2021 à 10 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA RP 4704 DU PK 41+400 AU PK 55+600 - PROVINCE DE LARACHE -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.800 ,00 DHS (DEUX MILLE HUIT CENT DHS) .
L'estimation du coût des prestations : 190.452,00 DIRHAMS, (CENT QUATRE VINGT DIX MILE QUATRE CENT CINQUANTE DEUX DIRHAMS T T C).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.

Nouveau système	activité	Qualification	Catégorie
	CQ	CQ3 et CQ7	3

Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.

N° 848/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :

09/2021/INDH/PAZ

Le 04 Mars 2021 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :Création de 60 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal :

•Lot 1 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Zaouiatahansal et Ait M'Hamed.

•Lot 2 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Moulay AissaBen Driss, Tabarouchte et Ait Mazigh.

•Lot 3 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : TamdaNoumercide, Agoudi N'Lkheir, Bine El Ouidane et Ouaouzerth

•Lot 4 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Blal, Sidi Boulkhef, Tifni et Tanant.

•Lot 5 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala, Bzou, Tisqui, Anergui et Tillouguite

•Lot 6 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Bni Hassan, Tabia et Taounza.

•Lot 7 :Création de 07unités préscolaires au niveau des communes :Ouaoula, Sidi Yacoub, Anzou, Ait Tamli et Ait Oumdis.

•Lot 8 : Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Taglefte, FoumJemâa, Bzou et Ait Taguella.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

•Lot 1 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

•Lot 2 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

•Lot 3 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

•Lot 4 : Trente cinq mille dirhams, 00 Cts (35.000,00 DH).

•Lot 5 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

•Lot 6 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

•Lot 7 : Trente cinq mille dirhams, 00 Cts (35.000,00 DH).

•Lot 8 :Cinquante mille dirhams, 00 Cts (50.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

•Lot 1 : Un million huit cent cinquante trois mille six cent trente sept dirhams, 60 Cts (1.853.637,60 DH).

•Lot 2 : Un million huit cent cinquante trois mille six cent trente sept dirhams, 60 Cts (1.853.637,60 DH).

•Lot 3 : Un million huit cent cinquante trois mille six cent trente sept dirhams, 60 Cts (1.853.637,60 DH).

•Lot 4 : Un million six cent vingt et un mille neuf centtrente deux dirhams, 90 Cts (1.621.932,90 DH).

•Lot 5 : Un million huit cent cinquante trois mille six cent trente sept dirhams, 60 Cts (1.853.637,60 DH).

•Lot 6 : Un million huit cent cinquante trois mille six cent trente sept dirhams, 60 Cts (1.853.637,60 DH).

•Lot 7 : Un million six cent vingt et un mille neuf centtrente deux dirhams, 90 Cts (1.621.932,90 DH).

•Lot 8 : Un million neuf cent cinquante neufmille sept cent soixante quinze dirhams, 20 cts (1.959.775,20 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I

1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marché au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N/B : Cet appel d'offres ouvert est réservé à la petite et moyenne entreprise
N° 856/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE ET
DE LA FORMATION
PROFESIONNELE,
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE ET LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE LA REGION
MARRAKECH - SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE DE SAFI

AVIS MODIFICATIF DE
L'APPEL D'OFFRES OU-
VERT N° : 02/SE/2021

Le 03/03/2021 à 10 :00 heures ; il sera procédé, au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale etde la formation professionnelle de SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA SECURITE, LA SURVEILLANCE ET LE GARDIENNAGE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES LOCAUX DES ADMINISTRATIONS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de SAFI, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

-Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 90 000.00DH (quatre-vingt dixmilleledhs.).

-L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 8 295 070.03 DH TTC/huit millions deux cent quatre vingt quinze mille soixante dix Dirhams et trois CentimesTTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
- déposer contre récépissé leurs plis à au service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de safi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchéspublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.

N° 857/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
ET DE LA FORMATION
PROFESIONNELE,
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE

ET LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE LA REGION
MARRAKECH - SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE DE SAFI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 03/SE/2021

Le 03/03/2021 à 11 :00 heures ; il sera procédé, au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale etde la formation professionnelle, l'enseignement supérieure et la recherche scientifique de SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour LE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI DE SES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES LOCAUX DE SES ADMINISTRATIONS.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de SAFI, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

-Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 30 000.00DH (Trente mille dhs.).

-L'estimation des prestations établie par le maître

d'ouvrage est fixée à la somme de :2 939 395.20dhs TTC) Deux millions neuf cent trente neuf mille trois cent quatre vingtquizeDirhams et vingt centimes TTC.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :
- déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de safi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchéspublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du Règlement de la consultation.

N° 858/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYAT DE LA REGION CASABLANCA SETTAT

PROVINCE DE SETTAT

CERCLE DE BEN AHMED JANOUBIA

CAIDAT DE RAS ELAIN

COMMUNE OUED NAANAA

Programme Prévisionnel

Année 2021

Maître d'ouvrage : Commune Territoriale Oued Naanaa.

Année budgétaire : 2021

Conformément à l'article 14 du décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

TRAVAUX

L'objet de l'appel à la concurrence (1)	Nature de la prestation (2)	Lieu d'exécution (3)	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de la publication de l'avis d'appel à la concurrence des marchés.	Coordonnées du Service Concerné (4)
chemins vicinaux et pistes	Travaux d'aménagement des chemins vicinaux et pistes en tout-venant et construction des ouvrages d'arts.	-LAHRAKTA AIN REBH -CHRAOUKA -LAAKAOUKA -LAMKADDA -OULED TAGHI -OULED BOUALLALA	Appel d'offres ouvert	1 ^{ème} semestres de l'année 2021	Bureau technique de la commune Oued Naanaa.

N° 855/PA

MEDKOURI SAFETY SERVICES CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :
Objet: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant* Dénomination : « MEDKOURI SAFETY SERVICES» -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suit: Mme EL HAIMER OUMAIMA: 1000 PARTS, -Gérance : La société gérée et administrée par : Mme EL HAIMER OUMAIMA pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 763489 en date du 02/02/2021, Inscription : la société est inscrite au RC à Casablanca sous le n° 487659.

Pour extrait et mention gérance

N° 863/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/2021

Le 04 mars 2021 à 11 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipelement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverte sur offre de prix pour objet : CONTRÔLE TOPOGRAPHIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SITUÉ ENTRE LE PK.86+000 ET LE PK.88+000 DE LA RN.16

SUR LE TRONCON RELIANT GIRATOIRE MERIDIANA A GIRATOIRE COLAINORD - PREFECTURE M'DIQ-FNIDEQ - Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Equipelement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : mille cinq cent (1.500,00) dirhams. L'estimation du maître d'ouvrage est : Quatre vingt dix mille sept cent vingt (90.720,00) dirhams toute taxe comprise. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013). Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dos-

riers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 864/PA

عمالة إقليم تارودانت
دائرة أولاد تايمة
قيادة مشرع العين
جماعة تدمي نسدنال
مكتب الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7

برسم سنة 2021

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تدمي نسدنال أنه سينظم بمقر الجماعة يوم الخميس 25 فبراير 2021 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7 برسم سنة 2021، لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة السلم 6، المتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة يوم اجتياز الامتحان.

✓ عدد المناصب المتحن بشأنها: منصب واحد(01).

فعلى جميع المرشحين المعنيين المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز الامتحان، أن يبعثوا بطلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية بالجماعة داخل أجل أقصاه يوم الثلاثاء 23 فبراير 2021.

N° 860/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région de Beni Mellal - Khenifra
Province de Beni Mellal
Commune de Oulad Saïd Louad

AVIS D'ENQUÊTE COMMODO INCOMMODO

Le président de la commune d'oulad said loued avise le public du démarrage d'une enquête commodo incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.

Cette enquête concerne la demande déposée par :

البزار وهيب / العونوي الحبيب

Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :

فدان الحاج محمد بالغاية الكائن بقراب اولاد اسماعيل جماعة وقيادة اولاد سعيد الواد دائرة قصبة تادلة، إقليم بني ملال
جماعة أولاد سعيد الواد

Un registre des observations est mis à la disposition du public à la commune d'oulad said loued au service économique.

N° 859/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم الدريوش
دائرة الدريوش
قيادة بني سعيد
جماعة آيت مايت

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

برسم سنة: 2021

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة آيت مايت عن فتح وتنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021، وذلك بمقر دار الجماعة، وتفتح الامتحانات في وجه الموظفين والأعوان المنتسبون لميضية جماعة آيت مايت المتوفرين على ست سنوات (06) على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار الاصلي الى غاية تاريخ اجراء اول اختبار كتابي وذلك على النحو التالي:

ملف الترشيح	تاريخ اجراء الاختبارات		عدد المناصب المتباري بشأنها	اطار الترقية	الاطار الاصلي
	الاختبار الشفوي	الاختبار الكتابي			
تودع طلبات الترشيح بمكتب الموارد البشرية بجماعة آيت مايت الى غاية 21 فبراير 2021	يوم الاحد 07 مارس 2021	يوم الاحد 28 فبراير 2021	منصب واحد(01)	مساعد تقني الدرجة الثانية	مساعد تقني الدرجة الثالثة
		ابتداء من الساعة التاسعة صباحا			

N° 862/PA

عمالة إقليم تارودانت
دائرة أولاد تايمة
قيادة مشرع العين
جماعة تدمي نسدنال
مكتب الموارد البشرية

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية السلم 7

برسم سنة 2021

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تدمي نسدنال أنه سينظم بمقر الجماعة يوم الخميس 25 فبراير 2021 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية السلم 7 برسم سنة 2021، لفائدة المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة السلم 6، المتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة يوم اجتياز الامتحان.

✓ عدد المناصب المتحن بشأنها: منصب واحد(01).

فعلى جميع المرشحين المعنيين المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز الامتحان، أن يبعثوا بطلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية بالجماعة داخل أجل أقصاه يوم الثلاثاء 23 فبراير 2021.

N° 861/PA

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.10 : Tinoubka
07.40 : Ichaa mamlaka
08.40 : Arrouad
09.40 : Chouk Sedra
10.30 : Nadi Al Marah
11.30 : Oujouh
12.00 : Oussrati
13.00 : JT Adda-hira + Météo
13.20 : Waadi saison
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Mbarka
16.10 : Oujouh
16.40 : Babou Aala Babi



16.45 : Babou Aala Babi
16.50 : Mouda-wala
18.00 : Marjana
19.00 : JT en français
19.20 : Lmoudir Laam
19.50 : Sla w Slam
20.20 : Sla w Slam
21.00 : JT Principal + Météo
21.50 : Stand up
23.50 : Dernier bulletin d'information
00.10 : Marjana
01.10 : Mouda-wala
02.30 : Oujouh
03.10 : Tinoubka
03.40 : Waadi saison
04.10 : Chouk Sedra
05.00 : Ichaa mamlaka
06.00 : Arrouad



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
06:25:00 : MAGAZINE : Chada al alhane
08:40:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
09:30:00 : SERIE : Rbib
10:00:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
10:45:00 : SERIE : ZHAR ET MRACHA
11:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:35:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
13:50:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA
14:20:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
14:40:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
15:10:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
15:25:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
16:40:00 : FEUILLETON : AL IRT
17:15:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R
18:00:00 : MAGAZINE : POP UP
18:35:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
20:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE 2020
20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
21:50:00 : MAGAZINE : L'école des fans
22:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
00:20:00 : TELEFILM : Bab al madina
01:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
03:10:00 : MAGAZINE : POP UP
03:40:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
04:30:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE



05h00 MATINALE RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l akhbar »
10h00 Matinales Infos (re-diff.)
11h05 Emission « Hyati »
12h05 Emission « Eco débat »
13h00 « Madar l akhbar »
15h05 Emission «Bissaraha»
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « On S'Dit Tout »
18h05 Emission «Débrief Rabat»
19h00 Soir Info : informations en français
20h00 «Al Akhbar»
21h35 « Europe Afrique »
22h05 «Prime DirMechrou3ek»
23h05 « ahl lfen »
00h35 « Europe Afrique »



06h30 : Tfou
08h30 : Téléshopping
09h25 : La vie secrète des chats : série
12h00 : Les 12 coups de midi
13h00 : Journal
13h40 : Reportages découverte : Magazine
14h50 : Grands reportages : Magazine
17h25 : Le docs du weekend : Magazine
17h50 : 50e inside : Magazine
19h55 : Météo
20h00 : Journal
20h45 : Tirage du loto
20h50 : Quotidien express
21h05 : Ninja warrior, le parcours des héros : divertissement
23h25 : le big bétisier de Noel : divertissement
01h30 : Programme de la nuit



06h30 : Le 6h30 info
07h00 : Téléfilm : magazine
10h00 : Affaire conclue : Magazine
10h50 : Tout le monde a son mot



à dire : Jeu
11h20 : Les z'amours : Jeu
11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
13h00 : Journal
13h20 : 13h15, le samedi.. Magazine
14h00 : Tout compte fait : Magazine
14h00 : Affaire conclue : Magazine
17h40 : Joker : Jeu
18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
19h50 : Météo
20h00 : Journal
20h30 : 20h30 le samedi : Magazine
21h05 : La fête de la chanson française : divertissement
23h30 : On est presque... : Magazine
01h40 : 2000-2020 20 ans d'images inoubliables : Divertissement
03h40 : Les enfants de la télé
04h40 : Affaire conclue



06h00 : M6 music
07h00 : Absolutement stars : divertissement
10h15 : 66 minutes : grand format : Magazine
12h45 : Le 12,45
13h25 : Scènes de ménages : Série française
14h45 : Chasseurs d'appart
19h45 : Le 19,45, météo
20h30 : Scènes de ménages : série française
21h05 : Stumptown : série
23h30 : Instinct : série



19h45 : Arte journal
20h05 : 28 Minutes : Magazine
20h50 : l'Arche d'alliance, aux origines... : documentaire



22h25 : Le Pompéi.. documentaire
23h35 : L'Europe, le berceau de l'humanité ?
00h30 : Le mystère Méliès
01h25 : Au royaume des fées : court métrage
01h45 : Le voyage dans la lune



06h00 : Okoo
10h45 : Voyages & délices by chef Kelly
11h20 : L'info outre-mer
11h30 : Dans votre région : série doc
12h00 : Le 12-13
12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
13h35 : Samedi d'en rire : divertissement
15h15 : Les carnets de Julie avec Thierry Marx : Magazine



16h15 : Les carnets de julie : Magazine
17h15 : Trouver l'intrus : Jeu
17h55 : Questions pour un champion : Jeu
19h00 : Le 19-20
20h05 : Jouons à la maison : Jeu
20h35 : Tout le sport
21h05 : Meurtres à Granville : Téléfilm
22h35 : Meurtres à Granville : Téléfilm
00h20 : Rendez-vous avec Julien Clerc
02h20 : Le grand concours des régions
04h50 : Les matinales

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.40 : Al Aouda
 09.40 : Amouddou
 10.10 : Amouddou
 10.40 : Chouk
 Sedra
 11.30 : Nadi Al Marah
 12.30 : Oujouh Midelt
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Chououn Barlamania
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Stand up
 16.50 : Domou warda
 17.20 : Domou warda
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en français
 19.20 : Aalam
 Ryadi
 20.00 : Alboyout Assrar
 21.00 : JT Principal + Météo



21.50 : 45 min
 22.50 : Une heure en enfer
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Alboyout Assrar
 01.10 : Canal Atlas
 02.10 : Al Aouda
 03.10 : Tinoubka
 03.40 : Oujouh Midelt
 04.10 : Chouk
 Sedra
 05.00 : Ichaa mam-laka
 06.00 : Amouddou
 06.30 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi
 06:30:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard
 07:15:00 : DOCUMENTAIRE : Rihab attarikh
 08:15:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR
 09:15:00 : MAGAZINE : POP UP
 09:45:00 : SERIE : Rbib
 10:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 11:00:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:50:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:00:00 : MINI-SERIE : NCHERKOU T3AM
 15:00:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:15:00 : FEUILLETON : CHAMAL JANOUB
 16:30:00 : FEUILLETON : AL IRT
 17:00:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA
 18:10:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME
 18:40:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA HNA
 19:25:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO
 19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 20:05:00 : MAGAZINE : CAPSULE TENDANCE 2020
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA
 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : AL HOUB : TASSANOUB, TAYRINOUB
 22:55:00 : LONG METRAGE : MEKTOUB
 00:30:00 : TELEFILM : LAYALI BAYDAE
 02:05:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
 03:35:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
 05:10:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie



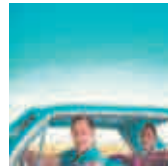
05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)
 11h05 Emission « ahl lfen »
 12h05 Emission « Débrief Rabat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Bissaraha»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »
 18h05 Emission « Europe Afrique »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Maa Maghreb min washington »
 22h05 Emission «L'Match»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Maa Maghreb min washington »
 00h05 «Fil iktissad»



06h30 : Tfou
 10h15 : Auto moto
 11h05 : Téléfoot : Magazine
 12h00 : Les 12 coups de midi
 13h00 : Journal
 13h40 : Reportages découverte : Magazine
 14h50 : Grands reportages : Magazine
 16h10 : Les docs du week-end : Magazine
 17h15 : Sept à huit life : Magazine
 18h20 : Sept à huit : Magazine
 19h55 : Météo
 20h00 : Journal
 21h05 : Seul sur Mars : Film
 23h50 : La mort dans la peau : Film
 01h55 : Programme de la nuit.



06h05 : Pays et marchés du monde
 06h25 : Tout le monde veut prendre sa place
 07h20 : Affaire conclue
 08h10 : Rencontres à XV : Magazine



08h30 : Emissions religieuses
 08h45 : Islam
 09h15 : A l'origine protestante
 10h30 : Le jour du Seigneur
 11h00 : Messe
 11h55 : Parole inattendue
 12h05 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h20 : 13h15, le dimanche
 15h10 : Vivement dimanche : Magazine
 15h55 : Vivement dimanche prochain : Divertissement
 16h55 : Affaire conclue : Magazine
 17h40 : Affaire conclue : la chasse aux objets : Magazine
 18h35 : Les enfants de la télé : Divertissement
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : 20h30, le dimanche : Magazine
 21h05 : 3 billboards, les panneaux : Film
 23h00 : Kings : Film
 00h25 : Le pitch cinéma
 00h35 : Histoires courtes
 01h05 : Bivouac
 02h05 : Affaire conclue
 02h50 : Affaire conclue
 03h45 : Courant d'art
 01h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 04h55 : Les z'amours



06h00 : M6 music
 07h50 : M6 boutique
 10h50 : Turbo : Magazine
 12h30 : Sport 6 : Magazine
 12h45 : Le 12.45
 13h20 : Scènes de ménages : Série appartement ou maison : Magazine
 15h40 : Maison à vendre : Magazine
 17h25 : 66 minutes : Magazine
 18h40 : 66 minutes : grand format : Magazine
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h25 : E=M6 : Magazine
 21h05 : Zone interdite : Magazine
 23h10 : Enquête exclusive : Magazine



19h45 : Arte journal
 20h10 : Vox pop : Magazine
 20h40 : Karambolage
 20h55 : Arlington Road : Film




22h50 : Bugatti l'ivresse de la vitesse : Documentaire
 23h45 : L'héritage de Pina Bausch : Documentaire
 00h40 : Andras Schiff joue Bach, Beethoven et Schubert
 01h45 : Une si belle famille : Série



06h00 : Okoo
 08h20 : Dimanche okoo
 10h45 : Nous, les Européens
 11h20 : L'info outre-mer
 11h30 : Dimanche en politique dans votre région
 12h10 : Dimanche en politique
 12h55 : Les nouveaux nomades : Magazine
 13h35 : Le cave se rebiffe : Film
 15h15 : Thalassa : Magazine



16h10 : Les nouveaux nomades : Magazine
 17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu
 17h55 : Le grand Slam : Jeu
 19h00 : Le 19-20
 10h05 : Stade 12 : Magazine
 21h05 : Les enquêtes de Morse : Série
 22h35 : Les enquêtes de Morse : Série
 00h10 : Les enquêtes de Vera : Série
 03h10 : Samedi d'en rire : Divertissement
 04h40 : Les matinales



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'impression de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Le Onze national tout près d'un second titre continental d'affilée

L'EN fin prête pour dépasser le cap malien

Le Onze marocain des joueurs locaux croisera le fer, ce dimanche à partir de 20 heures au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé, avec son homologue malien pour le compte de la finale de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations qui se déroule au Cameroun.

Ultime acte à bien négocier face à un adversaire qui joue la défense à outrance et qui, en cinq sorties lors de ce tournoi, n'a encaissé qu'un but. Autrement dit, cette finale sera une opposition entre la meilleure ligne arrière du CHAN et la meilleure attaque, avec 13 réalisations et le compte aurait pu être beaucoup plus prolifique si l'EN n'avait pas manqué d'efficacité à maintes reprises.

Devant le Mali, ça sera une autre paire de manches et les joueurs du Onze national, parti-

culièrement Ayoub El Kaabi, sont tenus d'exploiter à bon escient les moindres détails du fait qu'ils ne doivent pas s'attendre à une multitude d'opportunités. Pour le sélectionneur Houcine Ammouta, le mot d'ordre est de se montrer vigilant et surtout de ne pas venger les occasions face à une équipe malienne qui sait tenir le nul blanc et forcer l'épreuve des tirs au but. C'est, d'ailleurs, grâce aux pénalités que le Mali a pu accéder à la finale de ce CHAN après avoir surclassé le Congo Brazzaville en quart et la Guinée en demi-finale.

Le coach Houcine Ammouta est mieux placé que quiconque pour bien connaître son adversaire et peaufiner un schéma tactique devant déboucher sur la consécration qui reste l'objectif tracé dès le début.

Pour être fin prête le jour J,

l'équipe nationale a quitté la ville de Limbé jeudi pour regagner la capitale Yaoundé où elle a élu son camp de base, devant par la même effectuer deux séances d'entraînement en présence de tout le groupe décidé à aller jusqu'au bout dans cette campagne continentale.

Le mental y est, la détermination aussi, reste à sortir un match plein en vue de conserver ce titre remporté à la maison lors de l'édition 2018, ce qui devrait combler de bonheur cette génération de joueurs de la Botola.

Dans une déclaration rapportée par la MAP, Houcine Ammouta avait affirmé que « nous voulons entrer dans l'histoire de cette compétition. Il nous reste un petit pas pour le titre. Ça ne va pas être facile. Ça sera un match difficile face au Mali ». Pas une mince affaire, certes, mais ça reste

jouable pour une sélection qui a monté en puissance durant ce tournoi, entamant les débats par une petite victoire sur le Togo (1-0), avant d'être accrochée par le Rwanda (0-0). Un nul qui a dérangé pas mal de monde, ce qui a conduit la team dépêchée à ce rendez-vous à secouer le cocotier pour s'offrir au cours du troisième match de la phase de poules l'Ouganda, sur le score sans appel de 5 à 2.

Au stade des quarts de finale, les partenaires de Soufiane Rahimi, élu meilleur joueur trois fois et buteur du Championnat jusqu'ici avec 5 réalisations, ont disposé de la Zambie par 3 à 1, avant d'ajouter au lot des épinglés l'équipe hôte du tournoi, le Cameroun, qu'ils ont battue avec l'art et la manière, en plus d'un score qui se passe de tout commentaire : 4-0.

A noter que la sélection camerounaise devrait affronter samedi à 20 heures la Guinée dans le cadre de la finale de consolation pour une honorifique troisième marche du podium.

Si le Onze national parvient à s'adjuger le titre de cette édition camerounaise, il rejoindra au palmarès la RD.Congo qui avait déjà remporté le CHAN en 2009 et 2016. Les deux autres équipes nationales consacrées sont celles de la Tunisie et de la Libye respectivement en 2011 et en 2014.

Mohamed Bouarab

Programme

Samedi à 20h00

Match de classement : Cameroun-Guinée

Dimanche à 20h00

Finale : Maroc-Mali

Le CHAN, une porte ouverte aux transferts

Des footballeurs en vue pendant le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) Total 2020 qui se tient actuellement au Cameroun ont profité de l'exposition médiatique pour signer dans des championnats plus huppés.

Avant même la finale du tournoi prévue au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé dimanche, quatre joueurs ont perçu les dividendes de la participation à cette compétition réservée uniquement aux joueurs locaux.

On s'attend à plus de mouvements dans des clubs à l'étranger à la fin du tournoi.

Parmi les joueurs éliminés du CHAN, le milieu de terrain ougandais Saïdi Kyeeyune a signé en fa-

veur d'El Merreikh du Soudan.

Le footballeur de 27 ans, auteur de deux buts, a réussi de bonnes performances face au Togo et au Maroc.

Kyeeyune quittera donc l'Uganda Revenue Authority (URA FC) pour renforcer l'équipe soudanaise qui prendra part à la phase de poules de la Ligue des champions de la CAF Total 2021.

"Bienvenue au milieu de terrain ougandais de l'URA Kampala, bienvenue Kyeeyune", a confirmé le club soudanais sur ses réseaux sociaux.

Le talentueux milieu de terrain qui a marqué un but d'anthologie de 35 mètres lors du match contre le Togo s'est dit heureux de rejoindre son nouveau club au passé glo-

rieux.

"C'est une excellente occasion de faire partie de cette équipe", a écrit le milieu de terrain ougandais sur Twitter.

Le puissant défenseur zimbabwéen Peter Muduhwa, surnommé "Maître de la défense" a rejoint le Simba FC de Tanzanie qualifié en Ligue des champions de la CAF.

Le joueur du Highlanders FC du Zimbabwe est considéré comme une recrue de choix pour le club tanzanien.

"Bienvenue dans la grande famille des champions de Tanzanie, Peter Muduhwa Maître de la Défense", a confirmé le Simba FC sur son site officiel.

"En tant que famille Simba, nous vous souhaitons la bienvenue

et nous pensons que vous nous aiderez à bien performer en Ligue des champions de la CAF et en Super Coupe", ajoute le club tanzanien.

"Muduhwa, qui nous rejoint en provenance du club zimbabwéen de Highlanders FC, est arrivé depuis le Cameroun où il représentait le Zimbabwe à la [Compétition des nations africaines]", ajoute le club tanzanien.

Le milieu de terrain de la RD Congo, Doxa Gikanji, rejoint lui aussi les champions de Tanzanie en provenance du Daring Club Motema Pembe après avoir brillé avec les Léopards locaux au CHAN.

Le défenseur burkinabé Soumaila Ouattara a quitté l'équipe locale du Rahimo FC pour des

pâturages plus verts dans l'atrayante Ligue marocaine.

L'arrière central de 25 ans a rejoint le Raja de Casablanca pour devenir son quatrième et dernier joueur étranger avant la reprise des compétitions locales et continentales.

Le Raja de Casablanca éliminé par le Teungueth FC en Ligue des champions, jouera les barrages de la Coupe de la CAF.

Des informations font état de l'intérêt des Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) pour le Camerounais Loïc Ako Assomo tandis que des joueurs évoluant dans les sélections de Guinée, du Mali et du Maroc seraient dans la ligne de mire de clubs européens, asiatiques et africains.





En raison des restrictions liées à la pandémie

Liverpool interdit d'entrée en Allemagne pour la Ligue des champions

Le Liverpool FC ne sera pas autorisé à entrer sur le territoire allemand pour jouer son 8^e de finale de Ligue des champions contre Leipzig prévu le 16 février en raison des restrictions liées à la pandémie, a indiqué jeudi le ministère de l'Intérieur allemand.

L'interdiction d'entrée sur le territoire allemand depuis la Grande-Bretagne ne prévoit pas "de dérogation spéciale pour les sportifs professionnels", a indiqué à l'AFP une porte-parole du ministère de l'Intérieur.

En conséquence, "le club de Leipzig a été averti que les événements prévus ne rentraient pas

dans les dérogations existantes", a-t-elle ajouté.

La veille, le club saxon avait indiqué avoir demandé aux autorités allemandes d'accorder à Liverpool une telle dérogation pour que l'équipe puisse venir sur le sol allemand.

Or, depuis la semaine dernière, l'Allemagne a interdit aux compagnies aériennes de transporter vers le territoire allemand des personnes en provenance de zones touchées par des mutations du coronavirus, à l'exception des citoyens allemands ou des personnes résidant en Allemagne.

Cette réglementation court officiellement jusqu'au 17 février au moins et concerne au pre-

mier chef la Grande-Bretagne où un variant du coronavirus, estimé beaucoup plus contagieux, est très répandu.

Le club de Leipzig s'attendait à une telle décision et, selon les informations du SID, filiale sportive de l'AFP, est en train de plancher à un plan B.

L'UEFA a donné jusqu'au 8 février au club allemand pour trouver une alternative, au risque sinon de perdre la rencontre sur tapis vert 3-0.

Parmi les solutions désormais possibles figurent la possibilité de jouer le match sur terrain neutre, donc hors de l'Allemagne, ou d'intervenir les matches aller et retour.

Grand Prix International du Maroc de tir sportif

Consécration des Russes Kapetsky Maxime et Sipotina Ikatrina

Les Russes Kapetsky Maxime et Sipotina Ikatrina ont remporté la 4^{ème} édition du Grand Prix international du Maroc de tir sportif, dans la catégorie Trap, organisé sous la présidence de SAR le Prince Moulay Rachid.

Auteur d'un total de 46 points, le Russe s'est imposé devant les Espagnols Fernandez Alberto (45 points) et Garcia Juan avec 35 points, lors de cette prestigieuse compétition organisée par la Fédération Royale marocaine de tir sportif (FRMTS), du 28 janvier au 6 février au Club les Chênes de tir et de loisirs d'Elarjat (banlieue de Salé).

Le tireur marocain Driss Al Hafari s'est classé 6ème avec 20 points

Dans une déclaration à la MAP, Kapetsky Maxime a exprimé sa joie

pour ce sacre après une forte concurrence avec des champions internationaux de cette discipline, saluant l'organisation et les conditions dans lesquelles s'est déroulé cet événement.

Chez les dames, la 2^{ème} marche du podium est revenue à l'Espagnole Martinez Beatriz avec 37 points, suivie de la Russe Simianova Darya (29 points). La Marocaine Yasmine Mrighi s'est classée 6ème avec 14 points.

Dans une déclaration similaire, la Russe Sipotina Ikatrina a exprimé sa satisfaction de son sacre, soulignant la forte compétitivité entre les participants.

Cet événement sportif s'est déroulé en présence notamment du président délégué de la Fédération Royale marocaine de tir sportif, Abdeladim Lhafi, du président de la Fédération internationale de tir



sportif (ISSF), Vladimir Lisin, du secrétaire général de l'ISSF, Alexander Gunther et du président de la Confédération africaine de tir sportif, Hazem Hosni.

Cette édition, organisée par la FRMTS en collaboration avec l'ISSF, connaît la participation de

plus de 100 tireurs, dont 72 représentent 14 pays issus des quatre continents (Afrique, Europe, Asie et Amérique latine), dans les épreuves de Trap et de Skeet.

Cette compétition devait se poursuivre vendredi avec la finale du trap mixte.

Divers

Botola Pro D2

Voici le programme de la 9^{ème} journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, prévue en cette fin de semaine :

Samedi

15h00: SM-KAC

15h00: RAC-ASS

17h15: WAF-TAS

Dimanche

15h00: CJBG-UTS

15h00: OD-KACM

17h15: OCK-RBM

A noter que deux matches comptant pour cette journée, à savoir JSS-WST et IZK-KAC, devaient avoir lieu vendredi.

Prêt

L'attaquant de l'AS FAR, Hamza Goudali, a été prêt à l'équipe du Hassania d'Agadir (HUSA) pour le reste de la saison 2020/2021, apprend-on du club militaire.

Goudali, qui a déjà joué pour l'Olympic de Safi, "apportera certainement du punch à la ligne d'attaque des Rouges", selon un communiqué du HUSA. La ligne offensive du Hassania s'est renforcée également par le recrutement d'Abderrahim Makran, en provenance du Moghreb de Fès, poursuit la même source. L'attaquant originaire d'Al Hoceima a signé un contrat de deux saisons et demie avec la gazelle du Souss.

Makran avait porté les maillots du Chabab Rif Al Hoceima, Al Ittihad Kalba, aux Emirats arabes unis et du FUS de Rabat.

Recrutement

La Renaissance de Berkane a recruté Ilyass Belafkih, 21 ans, en provenance de Najah Souss.

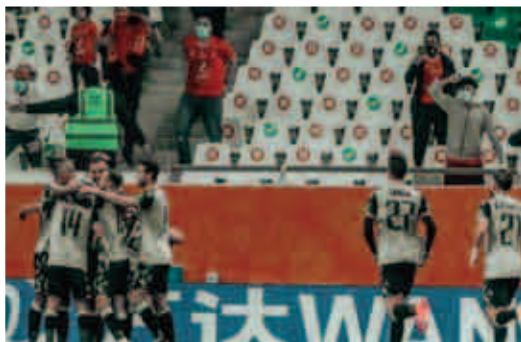
Le contrat de Belafkih avec la Renaissance de Berkane est de 4 saisons.

Sport pour tous

La Fédération Royale marocaine du sport pour tous tiendra, samedi au Palais des sports du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah, ses assemblées générales ordinaires pour les saisons 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 et une assemblée générale extraordinaire. L'ordre du jour des assemblées générales ordinaires, qui débuteront à partir de 10h00, comprendra la présentation et l'adoption des rapports financiers et moraux, ainsi que l'examen des programmes des candidats à la présidence de l'instance fédérale et l'élection du comité directeur, a indiqué la FRMST dans un communiqué.

Mondial des clubs

Al Ahly et les Tigres en demies



Les Mexicains de Tigres se sont qualifiés pour les demi-finales du Mondial des clubs en battant les Sud-Coréens d'Ulsan Hyundai 2-1 grâce à un doublé d'André-Pierre Gignac, jeudi à Al Rayyan, au Qatar.

Le second quart de finale a vu l'équipe égyptienne d'Al Ahly prendre le meilleur sur la formation locale d'Al-Duhail 1 à 0, également à Al

Rayyan. Al Ahly sera opposé lundi en demi-finale au grand favori de la compétition, le Bayern Munich, qui fera son entrée en lice à cette occasion en sa qualité de champion d'Europe.

Dans le tout nouveau stade Ahmad Ben Ali, les Mexicains ont concédé l'ouverture du score sur une tête de Kim Kee-hee (24e, 1-1). Gignac a égalisé en reprenant de volée

un corner prolongé de la tête par un coéquipier (38e, 1-1), puis le Français a donné l'avantage à son équipe sur le penalty avant la pause (45+5, 2-1).

L'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille, idole du club de Monterrey où il évolue depuis 2015, avait déjà offert à son club la Ligue des champions de la Concacaf en décembre dernier face au Los Angeles FC (2-1). Un succès qui vaut aux Mexicains de participer à ce Mondial des clubs.

Les Tigres affronteront dimanche en demie les Brésiliens de Palmeiras, récents vainqueurs de la Copa Libertadores.

Dans l'autre rencontre du jour, Al Ahly, neuf fois vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique, a dominé le champion du Qatar Al-Duhail, entraîné par le Français Sabri Lamouchi, grâce à un unique but marqué en première période par Hussein El Shahat (30e). Al Ahly, dont c'était l'entrée en lice, participe pour la sixième fois au Mondial des clubs.

Initialement prévue en décembre dernier, la 17^e édition du Mondial des clubs a été reportée en raison de la crise sanitaire. Le nombre de spectateurs est limité à 30% de la capacité de chacun des deux stades de 40.000 places du tournoi.

Selon un format créé en l'an 2000, cette Coupe du monde oppose les vainqueurs des compétitions majeures de clubs des six confédérations de la Fifa, plus le champion en titre du pays organisateur.

Mais cette année seule six équipes sont en lice, au lieu de sept: Auckland, vainqueur de la Ligue des champions d'Océanie, a déclaré forfait en raison de la quarantaine que la délégation néo-zélandaise aurait dû subir à son retour au pays.

Depuis le sacre du Bayern en 2013, le trophée n'a plus jamais échappé aux représentants européens: le Real Madrid (2014, 2016, 2017, 2018), Barcelone (2015) et Liverpool (2019) ont inscrit leur nom au palmarès.

Sur une île en Suède, un festival de cinéma projeté pour une seule heureuse élue

Condamné à rester en ligne pour cause de Covid-19, le plus grand festival de cinéma de Scandinavie a choisi une infirmière parmi des milliers de candidats pour une expérience unique: une semaine de projection pour elle seule sur une petite île coupée du monde au large de la côte Ouest de la Suède.

Pour ce scénario aux faux airs de "Shining", bienvenue à Hammeskär: esquif rocheux battu par les vents - 250 mètres de long et 150 de large - et son emblématique phare rouge vif, le "Pater Noster", avec à son pied quelques cabanons.

Loin du tumulte de son quotidien aux urgences d'un hôpital en pleine pandémie de Covid-19, c'est là que Lisa Enroth, une Suédoise de 41 ans, va avoir le privilège de pouvoir regarder pendant une semaine et à l'envie les 70 films en compétition du festival de Göteborg, dans l'ancienne maison du gardien du phare reconverte en petit hôtel.

Peu avant de débarquer samedi dans son lieu de villégiature, la quadragénaire, veste chaude et un bonnet de laine vissé sur la tête, raconte avoir postulé pour trouver un peu répit dans son quotidien rythmé depuis près d'un an par la crise sanitaire.

"Ça a été lessivant", explique-t-elle à l'AFP. "C'est donc une belle occasion de se poser et de réfléchir sur l'année qui vient de se



passer".

Accessible seulement en bateau ou en hélicoptère, l'île, qui ne compte aucun habitant à l'année, vit au gré des caprices de la météo et des rares visiteurs qu'elle accueille.

Un écran a été installé dans la salle de la lanterne au sommet du phare, avec une vue panoramique sur le superbe paysage de bout du monde qui l'entoure. Un autre se trouve dans la maison et Lisa aura aussi une tablette pour regarder les films en extérieur si le cœur lui en

dit. Pas de connexion: l'unique contact qu'aura l'infirmière avec le monde extérieur se fera via un journal de bord qu'elle tiendra pour parler des films - même si une autre personne se trouve sur l'île pour raison de sécurité.

Le festival a été surpris par le succès de son initiative: plus de 12.000 candidatures venues de 45 pays.

Pour cette édition 2021 au format inédit, sur le thème — actualité oblige — "Distances sociales", Lisa est parvenue à tirer son épingle

du jeu, portée par son statut d'"héroïne" contre le coronavirus, selon les organisateurs.

Dans son service d'urgences à Skövde, dans le centre de la Suède, Lisa Enroth n'a pas été épargnée par les deux vagues qu'a connues le pays nordique, qui s'est démarqué durant la pandémie avec une stratégie moins stricte.

"J'ai vraiment hâte de me détendre un peu et de ne pas avoir peur d'infecter les gens", confesse Lisa à propos d'une angoisse qu'elle a traînée ces derniers mois

en rentrant de son travail très exposé.

"Nous avons eu beaucoup de cas de Covid cette année, chaque patient qui a été admis à l'hôpital est passé par les urgences, nous (les) avons tous vus", raconte-t-elle.

Les organisateurs sont, eux, convaincus d'avoir fait le bon choix.

Au-delà du profil cinéophile de Lisa, l'infirmière fait partie de ceux "engagés sur la ligne de front contre la pandémie de Covid-19", salue Jonas Holmberg, directeur créatif du festival.

"En ces temps troubles, cela fait du bien de pouvoir faire vivre cette expérience unique à l'un des nombreux héros du système de santé qui travaillent tous si dur contre le coronavirus", explique encore Mirja Wester, responsable de l'événement.

En cette année exceptionnelle, les films sélectionnés par le festival sont également diffusés en ligne, ainsi que dans deux endroits à Göteborg — un cinéma et une arène de hockey sur glace transformée en salle obscure pour l'occasion, dans lesquels une seule personne par projection est là aussi autorisée.

L'opportunité de vivre une expérience nouvelle d'après Jonas Holmberg: "La façon dont nous consommons les films change la façon dont nous les vivons".

Salade à l'oeuf mollet

Ingrédients

4 oeufs
4 pommes de terre
500g de haricots verts
250g de tomates cerises
2 échalotes
100g de fromage blanc
1 filet d'huile d'olive
2cuil. à soupe de persil ciselé
1cuil. à café de moutarde
Sel
Poivre

Etapes de préparation

Coupez les tomates cerises en 2 ou 4. Fouettez le fromage blanc avec un peu

d'huile d'olive, la moutarde, l'échalote ciselée.

Lavez les pommes de terre, coupez-les en cubes et mettez-les à dorer dans une poêle avec un filet d'huile jusqu'à ce qu'elles soient dorées et fondantes. Salez et poivez. Réservez à feu très doux.

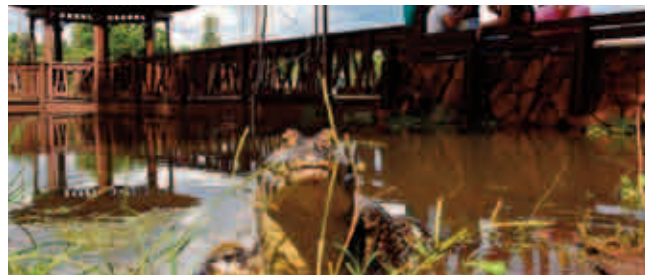
Égouttez les haricots verts et mettez-les à cuire 10 min dans de l'eau bouillante. Egouttez.

Dans le même temps, mettez à cuire les oeufs 7 min dans de l'eau bouillante. Écalez-les.

Dressez les assiettes avec les haricots, les tomates, les pommes de terre et les oeufs. Nappez de sauce, salez et poivez, avant de servir, tiède.



Des caïmans déambulent près d'un centre commercial



Les pompiers volontaires paraguayens ont capturé mercredi sept caïmans mesurant jusqu'à deux mètres repérés au petit matin à proximité d'un centre commercial de la ville d'Ita, à 30 km au sud de la capitale Asuncion, après s'être échappés de leur enclos.

Plusieurs d'entre eux avaient atteint les portes du magasin, selon des photos et des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux.

Les reptiles, qui vivent dans un lac d'attraction touristique du centre-ville, s'étaient échappés durant la nuit après l'effondrement d'un mur de soutènement qui a cédé suite aux fortes pluies qui s'abattent depuis plusieurs jours sur le pays, inondant les rives.

"Les caïmans sont sortis de l'eau pour se réfugier sur la surface sèche pour se reposer", a expliqué à l'AFP le porte-parole des

pompiers d'Ita, Francisco Platon.

"Heureusement c'est arrivé la nuit", a soufflé le secrétaire général de la mairie, Diego Caputo. L'Association "Sauvez le lac d'Ita" a indiqué dans un communiqué constater une surpopulation de caïmans. "Avec le temps, ils peuvent représenter un danger. Par manque de nourriture, ils pourraient attaquer", a-t-elle averti après avoir recommandé "de ne pas les toucher".

Les pompiers ont demandé sur leur compte Twitter "d'effectuer un appel d'urgence si quelqu'un voit un autre caïman sur la voie publique".

La saison des pluies fait rage au Paraguay depuis la semaine dernière, causant de nombreux dégâts aux maisons et aux routes, et entraînant des coupures d'électricité.